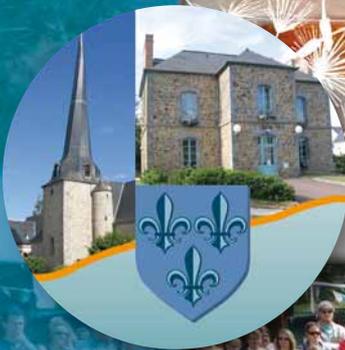


"L'Écho Québriacois"



Juillet 2012



Bulletin d'informations communales - N°21



quebriac.fr



Claude DUHAMELLE
Travaux Publics
35190 QUÉBRIAC

Terrassement, Empierrement, Drainage

Assainissement autonome,

Raccordement tout à l'égout

Raccordement de vos réseaux

EDF, GDF, PTT, AEP

Nettoyage de vos terrains

(avec gyrobroyeur)

Location Tractopelle, Pelle à pneus,

Mini-pelle et BRH

Tél. 02 99 68 12 94

Fax : 02 99 23 00 89

Port. 06 03 37 84 41

Jean-Luc CLOLUS



*Le Savoir-faire
depuis
3 générations*

Couverture
Zinguerie
Réfection Cheminée

"Le Frais Vallon" - 35190 QUÉBRIAC ☎ 02 99 68 01 17

Lebreton
Electricité Générale



Z.A. ROLIN
35190 QUEBRIAC
02.99.68.06.74
06.62.50.26.95
contact@lebreton-electricite.fr

www.lebreton-electricite.fr

Emergence
Architecture



FOSSARD Corinne
Architecte DPLG
et d'interieur

- Neuf
- Renovation - Réhabilitation
- Extension
- Aménagement Intérieur
- Construction Bois
- Bâtiment Basse Consommation (BBC)
- Tertiaire
- Industriel

20, rue de la liberté - 35190 QUEBRIAC
Tél./Fax : 02 99 69 85 02
contact@emergencearchi.fr

www.emergencearchi.fr

Jean-Marc CONFLANT

Broyage d'herbes

Accotements, talus, fossés
Plantations et grands espaces

Espaces Verts

Entretien et création
Tonte petits et grands espaces

Launay - 35190 QUEBRIAC

02 99 45 25 58 - 06 80 67 13 86

ad GARAGE
ROBERT ET BOLIVAL
 Garage Automobile



Neuf et Occasion
Réparations toutes marques
ZA ROLIN
35190 QUEBRIAC
Tel 02 99 68 08 75
Fax 02 99 68 14 33

Ebénisterie BERHAULT Didier
Fabricant



Meubles tous styles
Agencement Cuisines & Salles de bains

" Malnoë " 35190 QUÉBRIAC
Tél. 02 99 23 08 62 - Port. 06 78 24 66 94

SOMMAIRE

	Le mot du maire.....	3
	Vie communale.....	4-7
	École de Québriac Livre 39/45 Classe 2 Forêt de Québriac Enfin Le Grand Bois Communiqué Non au transformateur à Launay Cambriolages dans les habitations Nouvelle activité Artistiquement vôtre Québriacois d'honneur	
	Les séances du Conseil Municipal.....	8-16
	Bâtiments et biens communaux Voirie Urbanisme Finances Intercommunalité	
	Une page d'histoire.....	17-19
	Québriac et son passé seigneurial	
	Communauté de Communes.....	20-21
	Des aides pour rénover son logement Ecole de musique du SIM La maison des services Cet été Transport à la demande	
	Vie sociale.....	22-24
	Le CCAS de Québriac Jeunes à Travers le Monde Agéclic Vous êtes victime d'un accident Comité d'Ille et Vilaine Défibrilateur	
	École - Bibliothèque.....	25-26
	L'école de Québriac Bibliothèque «Je, tu, lis...»	
	Vie Associative.....	27-34
	Les Touch'à Tout Espace jeux Badaboum Anim'6 Enfance - Jeunesse Québriaquad Les Pratos Association Québriac Marpod Queb'Rando Au Bois des Ludes Théâtre de Poche ACCA de Québriac Le Cercle d'Ille et Rance Félin possible Comité des fêtes du Grand Bois Virade de l'Espoir 2012 Le club des Aînés Ruraux	
	Renseignements utiles.....	35

Le Mot du Maire



Dans votre revue de juillet, vous trouverez plusieurs « mots du maire ». En effet, le semestre qui s'achève a été bien chargé : lancement et suivi des travaux du Grand-Bois, de l'école, réunions de quartier (de la Mare à la

Croix des Brèches et de la Noë à la Quenaudière), intégration du bâtiment boulangerie/épicerie, dossier du transformateur à Trefumel/Launay etc., et il m'a semblé important de faire quelques commentaires.

Au second semestre nous nous consacrerons aux plus petites opérations : rénovation du cimetière (allées, columbarium, jardin du souvenir), de la salle polyvalente (portes, revêtements muraux, rideaux), des travaux de rénovation voirie, et bien sûr, le lancement du projet de rénovation du clocher (budget 2013). Le dossier « éoliennes », lui aussi, va se mettre prochainement sur les rails.

Au-delà de ces sujets « communaux », la Communauté de Communes travaille fortement sur l'intégration de nouvelles compétences (voir dans les pages du conseil municipal). Sur chaque sujet nous est posée la question de la subsidiarité : rechercher, pour l'action publique, le **niveau le plus pertinent et le plus proche des citoyens ; ne pas faire à un échelon plus élevé ce qui peut être fait avec la même efficacité à un échelon plus bas.** Pour tel ou tel domaine : culture, piscine, voirie, salles de sports ..., Communes ou Communauté ?

Bon Été 2012

Armand CHÂTEAUGIRON,
maire

MAIRIE
5, rue de la Liberté
35190 QUÉBRIAC
☎ 02 99 68 03 52
mairie@quebriac.fr
www.quebriac.fr

Directeur de publication :
Armand Châteaugiron
Impression : Imp. atmco  IMPRIM'VERT



Suite à l'enquête (QUEB'INFO n° 21 - AVRIL)
sur une éventuelle ouverture
de l'accueil Mairie l'après-midi,
sur 650 foyers seulement 14 réponses
nous ont été transmises ;
Devant si peu de retour
l'accueil restera fermé l'après-midi.
Rappel des heures d'ouverture :
du mardi au samedi de 8 h 30 à 12 h.



École Québriac



Les derniers travaux à l'école seront bientôt terminés et nous disposerons d'un outil rénové et nous l'espérons fonctionnel et performant, avec :

- 2 nouvelles cours au Nord (2008),
- une nouvelle cantine (2010),
- un nouveau préau (2011),
- de nouveaux sanitaires extérieurs (2011),
- la création d'une nouvelle classe (ancien préau, 2012),
- la rénovation de la garderie (anciennes cantine et cuisine, 2012)

Ainsi, c'est plus de 1.000.000 d'euros HT d'investissements qui ont été engagés sur 4 ans, soit plus de 3 fois le produit fiscal annuel de Québriac. La dernière tranche de travaux école était la création de la salle de motricité, salle de sieste et classe PS en 2001/2002 pour 2.000.000 de Francs.

L'effectif est relativement stable depuis 2008, de 180 à 195 enfants, les agents aux services scolaires et périscolaires sont passés de 6 en 2007-2008 à 8 en 2011-2012.

L'école est et reste le poste budgétaire majeur de la commune. Les choix de la municipalité actuelle s'inscrivent pleinement dans la continuité des municipalités qui l'ont précédée : maintenir un équipement de qualité, des agents en nombre suffisant et formés, maintenir l'effectif de l'école.

Hormis sur des points mineurs comme l'amélioration fonctionnelle du préau, l'aménagement des cours, l'auvent d'accueil et entretiens divers, les grands travaux sont terminés à l'école. Il n'y aura pas d'investissement majeur jusqu'à la fin du mandat en 2014. Cette année, nous serons un peu au delà des 190 enfants.

A.C.

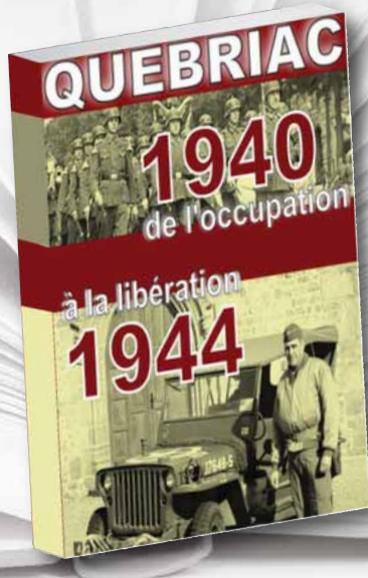


Livre 39/45

Suite aux succès de notre exposition de mai 2010, nous avons décidé d'en faire un livre.

Vous y retrouverez tout ce qui vous a été présenté au travers de l'expo mais également des recherches complémentaires sur nos prisonniers de guerre, de nouveaux témoignages, des photos que nous avons pu collecter depuis.

Le livre est en cours d'achèvement et sera disponible à la vente pour la rentrée de septembre.



Les classes 2

Les classes 2 se dérouleront le 1^{er} septembre 2012.

Pour tous renseignements ou inscriptions vous pouvez contacter :
Dominique HOUITTE



Forêt de Québriac

Comme annoncé, mais plus vite que prévu, le dendroctone a continué ses ravages dans notre forêt sur les pins « sitka ». 10 hectares ont été coupés en 2010, c'est maintenant tout le reste exploitable qu'il faut couper, soit 23 hectares environ.

Comme le montrent ces photos, le parasite attaque les arbres adultes en se glissant sous l'écorce et provoque un assèchement de l'arbre. Les aiguilles tombent au sol. Des coulées de sève blanche coulent le long des troncs. En l'espace de 2 à 3 ans, l'arbre sera sec et ne sera plus exploitable. Il sera trop tard. De plus, un puceron vert affaiblit les arbres, il est remarquable par les tiges dont les épines sont parties mais dont il y reste un petit bourgeon. On en voit beaucoup à l'orée de la forêt, notamment à la barrière à l'entrée de la sommière principale.



Le conseil municipal a décidé de tout couper et d'engager dans les années un plan pluriannuel pour replanter. Economiquement, la forêt communale (84 ha gérés par l'ONF) rapporte très très peu. Il nous appartient de réfléchir ensemble à une meilleure valorisation de ce patrimoine exceptionnel méconnu par beaucoup et notamment, au niveau des enfants. Affaire à suivre.



En photos : la chute des épines, les pins qui se dessèchent, les coulées de sève avec Louis Denoual adjoint au patrimoine et Henri Lemerancier notre garde forestier ONF, les dégâts du puceron vert.



Enfin Le Grand Bois

Depuis le temps qu'on en parlait ! C'est maintenant en cours, pour cette année, sur la partie centrale, la partie haute et la Vectais.

La particularité de ce projet, subventionné à 30% par le conseil régional et à 10% environ par le conseil général, ce sont les fortes implications et mobilisations des habitants du Grand Bois, à la fois en amont lors de la mise en œuvre avec le Cabinet Ouest'Am,

et actuellement dans le suivi du chantier où la participation des uns et des autres dépasse souvent les 3 personnes qui s'étaient proposés lors de dernière réunion du Grand Bois avant lancement des travaux : Mme Colonnier, MM. Tellier et Le Rouzic. Merci à eux pour leur disponibilité et la convivialité de ces réunions de terrain. Fin des travaux prévue vers fin juillet, sans doute. Et inauguration par les coureurs à la mi-août ?

A.C.



Communiqué



Vous vous êtes peut-être posé la question en passant devant l'entrée du bourg (côté Tinténiac) ou en partie basse de la Donac. Mais pourquoi ce n'est pas tondu entièrement ? Et non ce n'est pas un oubli ! Ces deux zones sont des zones tests afin d'introduire la fauche tardive. En effet, cette dernière permet aux plantes de fleurir et aux

graines d'arriver à maturité, leur pérennité est donc assurée. De plus, le milieu devient favorable à la venue des insectes et des oiseaux. Cette pratique peut désorienter, car elle est vue comme une négligence. Mais c'est au contraire la volonté de gérer l'environnement en faveur d'une biodiversité.

La fauche sera donc faite à la fin de l'été.



Bon été, l'équipe des espaces verts

NON au transformateur à Launay

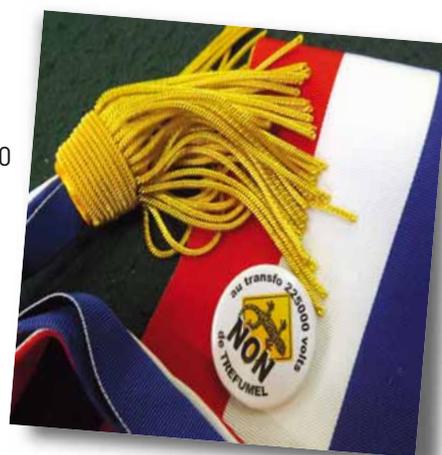
Le printemps local a été plutôt chaud malgré les températures fraîches.

En ce début d'année, l'enquête d'utilité publique sur le transformateur 225.000 Volts / 90.000 Volts, destiné à renforcer le réseau électrique sur le Nord 35, a été retoqué par le commissaire-enquêteur, grâce à la forte mobilisation des riverains, regroupés en association.

Dans l'attente de la décision du préfet, la mobilisation continue et reste vive, plusieurs actions ont eu lieu et d'autres sont en cours ou se préparent : manifestation à LA CHAPELLE le 12 avril (+ 300 personnes), ventes de badges, recherche d'adhérents à l'association (120 à ce jour), affichages sur place et dans les communes alentour, travail de fond sur le dossier technique etc.

La commune de Québriac est concernée au plus haut point car le transformateur est proche des habitations de LAUNAY. Or le dossier de RTE (Réseau de Transport d'Electricité, filiale d'EDF, ayant mission de Service Public), est manifestement mauvais, c'est pourquoi la municipalité s'y est opposée elle aussi avant la clôture de l'enquête.

Lors de la dernière réunion de concertation entre les communes de LA CHAPELLE et QUEBRIAC, la Communauté de Communes et l'association, il a été décidé de se battre contre le projet de LAUNAY, et de ne pas répondre en quoi que ce soit aux sollicitations qui nous étaient faites de trouver un autre site proche. A ce jour, cette stratégie n'est pas remise en cause. Il n'y a pas de plan B, ni C.



A.C.

Cambriolages dans les habitations

Des moyens simples pour réduire les risques !

• Opération tranquillité vacances.

Signalez votre absence à la gendarmerie.

Des tournées de surveillance seront programmées pour des passages réguliers.

• En cas de vol ou cambriolage

- Pour préserver les indices : Ne touchez à rien !
- Appelez immédiatement la gendarmerie (17) !
- N'oubliez aucun détail ! (descriptions des individus, des véhicules, etc.)

• Prévenez les cambriolages

Protégez votre habitation !

Ses accès :

- volets et barreaux aux fenêtres
- serrures neuves
- serrures renforcées sur les portesfenêtres

- changez les jeux de clés en cas de perte

Bonnes pratiques :

- Verrouillez portails, garages, ouvertures quand vous sortez !
- Pas de clé sous le paillason ni dans les pots de fleurs !
- Faites ramasser votre courrier ! Une boîte à lettres qui déborde trahit votre absence !

Installez :

- éclairages extérieurs avec détecteurs de présence
- éclairages intérieurs programmés
- systèmes d'alarmes
- Gardez un minimum d'argent chez vous
- Cachez vos bijoux ou mettez-les au coffre
- Photographiez vos objets de valeur (en parler avec votre assureur).



Nouvelle activité à Québriac

Depuis février **Carole Coiffure** accueille Hommes, Femmes et enfants dans un salon confortable au design original. Elle vous propose également ongles, soins esthétiques (soin du visage, épilation et massage), pour être beau et belle jusqu'au bout des ongles !

Carole vous accueille au 13, rue de la liberté, entre le stade et la salle de la Nouasse du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et 14 h à 18 h 30 et le samedi de 9 h à 16 h.

Tél. 02 99 23 03 95 - Carole.c.o@orange.fr



Artistiquement vôtre



Nellisa vous offre la possibilité de partager ses émotions en vous présentant son univers. Originaire de Normandie, elle n'a jamais cessé de suivre diverses formations en art plastique. Elève et modèle à Paris pour le peintre Libion, c'est lorsqu'elle est arrivée il y a 9 ans dans la région Rennaise

qu'elle a commencé à exposer son travail. Ses toiles sont les reflets de sa vie. Elle propose un voyage abstrait, compose ses toiles au rythme de la musique. Un jeu de Couleurs, de matières de transparences qu'elle crée au fil de l'inspiration.

Atelier Québriac - La Donac - Visite possible sur rdv
Rens : 06 17 45 44 48 - Email : nellisa@orange.fr
Site: www.nellisa.com

Possibilités de projets personnalisés
« La peinture est : L'art de communiquer où chacun peut se trouver, s'identifier ou rêver »



Expose : jusqu'au 21 août à l'Angevine - Combourg
Galerie Artitudes
26, rue de la chaux
22100 Dinan
www.artitudes.book.fr
Salon d'Art Contemporain Paris Chatou
19, 20, 21 Octobre 2012

Stages à la journée à la cité des arts Montgermont
Inscription et renseignements au 02 99 23 88 33

Québriacois d'Honneur Noces d'Or

Le 14 avril, Mr et Mme DELAHAIS Georges et Georgette domiciliés rue des Dames.

Le conseil municipal adresse aux heureux jubilaires ses vœux les plus sincères pour que leur union se prolonge longtemps entourés de l'affection de tous ceux qui leur sont chers.

M. le maire, dans son allocution, a félicité Georgette et Georges "québriacois de toujours", très engagés dans la vie communale : Georges est président des anciens combattants depuis 1974 et Georgette s'est investie depuis 1989 dans le service liturgique et à partir de 1995 dans la danse bretonne au Cercle d'Ille et Rance (secrétaire puis présidente).





L'intégralité des séances du conseil est consultable en mairie
mais aussi sur le site de la mairie : www.quebriac.fr



BATIMENTS et BIENS COMMUNAUX

Local commercial : Approbation du prix de cession et

de la procédure de transfert

Séance du 2 mars 2012

Le Conseil Municipal décide de valider la cession par la Communauté de Communes Bretagne Romantique au profit de la commune de Québriac de l'immeuble sis 34 Rue de la Liberté, abritant deux commerces (boulangerie + épicerie), au prix de 388 000 € et sollicite le versement d'un montant de 178 872 € en fonds de concours au titre de la politique de soutien en faveur des communes intermédiaires.

Pour le financement de l'opération, le Conseil Municipal de Québriac décide de réaliser auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, un emprunt d'un montant de 320 000 € (taux 4.51%)

Fournil de Québriac

Fixation du montant du loyer

Séance du 27 avril 2012

Le montant du loyer du FOURNIL DE QUEBRIAC est fixé de la manière suivante :

Du 1^{er} mai au 30 juin 2012.....500,00 € TTC par mois

Du 1^{er} juillet au 31 décembre 2012657,80 € TTC par mois

A partir du 1^{er} janvier 2013 (Reprise des conditions du bail du 03/12/2007) 777,40 € TTC actualisés à janvier 2013, par mois

Le choix du conseil est justifié par les difficultés rencontrées par la boulangerie lors des travaux de mise aux normes et la politique communale de soutien aux commerces de proximité.



Le P'tit Plus

Fixation du montant du loyer

Séance du 27 avril 2012

Le montant du loyer de la société LE P'TIT PLUS reste fixé à 358,80 € TTC par mois (300 HT), sans actualisation triennale.



Aire de jeux pour le lotissement de la Donac

Séance du 30 mars 2012

le devis de la SARL SYNCHRONICITY (GUIDEL) a été retenu pour un montant de 8 061,04 € TTC , pour la pose et la fourniture de jeux au lotissement de la Donac.

Convention de mise à disposition du bâtiment

« Halte Garderie Parentale »

au profit du SIVU
ANIM'6 ENFANCE

JEUNESSE

Séance du 25 novembre 2011

En 1999, la commune de Québriac a construit une « Halte Garderie Parentale » avec une mise à disposition du bâtiment au profit de l'ADMR.

Les communes de Hédé-Bazouges, La Baussaine, Saint-Domineuc, Saint-Thual, Québriac et Tinténiac ont délégué au SIVU Anim'6 Enfance Jeunesse leur compétence « Enfance – Jeunesse » en 2006, en vue de promouvoir, de coordonner et de développer les actions en faveur de l'enfance et de la jeunesse. Aussi la commune de Québriac a décidé de mettre à disposition du SIVU Anim'6 le bâtiment communal nommé « Halte Garderie Parentale » afin de soutenir les activités petite enfance sur tout le bassin de vie. Cette convention se traduit notamment par la prise en charge par le SIVU de

80% des charges de fonctionnement de la structure, comme c'est le cas pour la Maison de l'Enfance à Tinténiac.



Rénovation/Extension du Groupe Scolaire - Avenants aux marchés de travaux - Phase 1 Préau et Auvent

Séance du 25 novembre 2011

Dans le cadre de la réalisation des travaux de rénovation/extension du Groupe Scolaire – PHASE 1 construction d'un préau et d'un auvent, Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les avenants aux marchés de travaux, à savoir :

Lot N°	Description	Montant HT avenant
Lot N° 01 – Gros œuvre		
	Création d'une attente Eau Pluviale dans le local de rangement.....	+ 875,00 €
Lot N° 00 – VRD		
	Travaux non réalisés : Essais plaque et Protection des arbustes.....	- 1 089,00 €
Lot N° 08 – Faïence		
	Modification de surface de faïence (- 3 m²).....	- 68,34 €
Lot N° 07 – Plomberie Sanitaires		
	Réfection de la descente EP du couvreur dans le local de rangement.....	+ 194,70 €

Rénovation/extension groupe scolaire (PHASE 2) : Attribution des marchés de travaux

Séance du 03 février 2012

Dans le cadre de la rénovation/extension du groupe scolaire, PHASE 2 : aménagement de deux salles de classe, le Conseil Municipal approuve la proposition de la commission d'appel d'offres pour l'attribution des marchés de la manière suivante :

Lots	Entreprises	Montant Marchés €HT
Gros Œuvre	Sarl ROLLAND BRETEIL	32 052,44 €
Charpente et bardage	SARL TEZE Pascal CHATEAUNEUF	7 306,00 €
Couverture ardoises/zinc	Entreprise VILLALON Patrick TADEN	10 303,63 €
Menuiseries extérieures aluminium	Sarl RETE Serge LOUVIGNE DU DESERT	15 603,00 €
Menuiseries extérieures et intérieures bois	L'ATELIER DU PLESSIS CHARTRES DE BRETAGNE	9 345,73 €
Cloisons sèches Isolation Faux Plafonds	Entreprise SRBG LA MEZIERE	16 000,00 €
Electricité Courants Faibles	SARL LEBRETON QUEBRIAC	7 284,20 €
Plomberie Chauffage	SARL COURTIN Thierry HÉDÉ	19 196,29 €
Sols scellés	Entreprise DEGANO TADEN	7 834,33 €
Peinture	SARL FERRON ST SAUVEUR DES LANDES	4 291,70 €
TOTAL PROPOSE DES MARCHES		129 929,09 €

Une subvention auprès de la PREFECTURE D'ILLE ET VILAINE dans le cadre de la D.E.T.R (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) 2012 est sollicitée, soit 40% du montant des travaux.



VOIRIE

Approbation du marché de travaux pour l'aménagement fonctionnel et paysager du secteur du Grand Bois

Séance du 02 mars 2012

Le projet porte sur un aménagement des espaces publics du secteur du Grand Bois : terrassements, voiries, assainissement eaux pluviales, signalisation verticale et horizontale, maçonnerie, mobilier, espaces verts ...

Le conseil municipal approuve le choix de la commission d'appel d'offres et décide de retenir l'offre de l'entreprise LEMEE TP/SÉRENDIP pour un montant de 147 120,31 euros TTC pour la tranche ferme (centre et Nord du Grand Bois), et de 79 140,34 euros TTC pour la tranche conditionnelle (La Vectais), soit un montant total de 226 260,65 euros TTC.

Délibération spécifique pour l'adaptation du réseau électrique lieu-dit « La Pivaudière »

Séance du 02 mars 2012

Le Conseil Municipal, décide d'engager la réalisation des travaux d'extension du réseau électrique (extension BT habitation PLUET Guillaume - La Pivaudière) dont le coût total estimé par le SDE35 s'élève à 1 300 € et fixe à 1 300 € la part du coût des travaux mis à la charge des propriétaires fonciers,
M. PLUET Guillaume, Les Tertres 35630 SAINT-SYMPHORIEN.

Travaux de débroussaillage des voies communales et des chemins ruraux Années 2012 - 2013 - 2014

Séance du 27 avril 2012

1 seule entreprise a fait une offre sur les cinq consultées.

Le Conseil Municipal décide de confier les travaux de fauchage et de débroussaillage des voies communales pour les années 2012 - 2013 et 2014 à l'entreprise CONFLANT Jean-Marc de Québriac, soit un marché d'environ 58 000 euros, et renouvelle ainsi sa confiance à une entreprise locale.

Eclairage Public

Les horaires pour l'éclairage public sont fixés comme suit :
6 h 30 le matin à 22 h 30 le soir du dimanche au jeudi
6 h 30 le matin à 1 h du matin le vendredi et le samedi
soit un gain matin et soir en semaine d'une heure en tout.

URBANISME

Déclaration d'intention d'aliéner

Le Conseil Municipal décide de ne pas faire valoir son droit de préemption sur les biens cités.

Propriété JUBY

(Séance du 25 novembre 2011)
8 Rue du Pont Blanc à QUÉBRIAC, cadastré D668.

Propriété JUBAULT

(Séance du 30 mars 2012)
2 Allée de l'Ormel à QUÉBRIAC, cadastré AH292

Propriété TAILLARD

(Séance du 27 avril 2012)
17 Rue de la Landelle à QUÉBRIAC, cadastré D502

AFFAIRES FONCIERES Lancement des études de faisabilité pour l'implantation du projet éolien

Séance du 25 mai 2012

Dans le cadre de la création d'une Zone de Développement Eolien (ZDE) sur les territoires des communes de Québriac, Tinténiac et Dingé par arrêté préfectoral en date du 24 janvier 2012, deux sociétés à savoir I.E.L de Saint-Brieuc et V.S.B Energies Nouvelles de Saint Grégoire souhaitent engager des études de faisabilité pour l'implantation d'un parc éolien.

Des représentants de ces deux sociétés ont présenté au Conseil Municipal le 24 avril 2012 des éléments d'information sur les conditions de développement d'un projet éolien, l'implantation et le fonctionnement des éoliennes.

Le Conseil Municipal autorise IEL (Initiatives & Energies Locales) à lancer des études de faisabilité pour l'implantation d'un projet éolien sur la commune de Québriac, ainsi qu'à faire les demandes et déclarations administratives nécessaires à la réalisation du projet (déclarations préalables, demande de raccordement au réseau électrique, etc ...);



FINANCES

Indemnité gardiennage de l'église (année 2011)

Séance du 25 novembre 2011

Le conseil municipal décide de maintenir à 136,00 euros le montant de l'indemnité « gardiennage de l'église » sera versée pour l'année 2011 à la paroisse Notre Dame des Tertres.

Clôture des comptes du budget annexe « Lotissement de la Donac »

Séance du 25 novembre 2011

L'opération du lotissement de « La Donac » est terminée, tous les lots ayant été vendus, il convient de clôturer le budget s'y référant. Aussi le Conseil Municipal décide de clôturer le budget annexe de « La Donac » et pour se faire de charger le maire de réaliser les démarches nécessaires notamment les écritures budgétaires.

Participation financière à la fête de Noël de l'école

Séance du 25 novembre 2011

Sur proposition de la commission des finances, le Conseil Municipal décide d'accompagner l'Amicale des Parents d'Elèves pour la fête de fin d'année de l'école (10 décembre 2011) en finançant la projection d'un film assurée par « Le Comptoir du Doc » à Saint Domineuc (570€).

Acquisition d'un photocopieur (Mairie)

Séance du 30 mars 2012

Pour les besoins des services de la mairie, il est devenu nécessaire d'acquérir un nouveau photocopieur.

Après étude des différents devis, l'offre de la société REPRO CONSEIL (Saint-Grégoire) est retenue pour l'achat d'un photocopieur KONICA MINOLTA noir & blanc au prix de 2 785,00 €HT et un contrat de maintenance de 0,004 €HT/copie.

Vote du budget annexe : Restaurant Bar LE QUEBRIAC

Séance du 25 novembre 2011

Le Conseil Municipal décide d'inscrire au budget annexe « restaurant – bar Le Québriac »

les dépenses et les recettes suivantes. Il s'agit d'extraire, a posteriori, du budget principal, tout ce qui a concerné le restaurant-bar : emprunt de 170.000 euros et subventions (40.556 et 32.770), soit TTC 243.326 euros et d'inscrire l'investissement HT, soit 201.577 euros, pour le coût global de

rénovation du restaurant-bar. La différence correspond à la TVA, qui financera pendant 4 à 5 ans, le déficit de ce budget. Cette opération budgétaire va permettre de mieux suivre la gestion de ce bien communal, et d'extraire le montant de l'emprunt du budget principal.

TAXE D'AMÉNAGEMENT Délibération fixant le taux et les exonérations facultatives

Séance du 25 novembre 2011

La loi de finances rectificative n° 2010-1658 du 29 décembre 2010, a inséré un article L. 331-14 dans le Code de l'urbanisme, qui institue la Taxe d'Aménagement. Ce nouveau dispositif entrera en vigueur le 1^{er} mars 2012. La Taxe d'Aménagement (TA) se substitue à la taxe locale d'équipement (TLE), la taxe départementale des espaces naturels et sensibles (TDENS), la taxe départementale pour le financement des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (TDCAUE) et au programme d'aménagement d'ensemble (PAE). La taxe d'aménagement est instituée de plein droit dans les communes dotées d'un PLU (Plan Local d'Urbanisme) ou d'un POS (Plan d'Occupation des Sols) et les communautés urbaines, par délibération dans les autres communes. Le conseil municipal décide d'instituer le taux de la taxe d'aménagement à 3% sur l'ensemble du territoire communal.

BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE « LE QUEBRIAC » - Sortie :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Article	Libellé	VOTE
1321	Subvention d'équipement – Etat	40 556 €
1323	Subvention d'équipement – Département	32 770 €
1641	Emprunts en euros	170 000 €
TOTAL		243 326 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Article	Libellé	VOTE
2138	Immo. Autres constructions (bâtiment La Licorne)	241 086 €
10223	Taxe Locale d'Equipement	2 240 €
TOTAL		243 326 €



BUDGET RESTAURANT-BAR « LE QUEBRIAC » - Entrée :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Article	Libellé	VOTE
66111	Intérêts des emprunts	+ 5 850 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Article	Libellé	VOTE
752	Revenus des immeubles / Loyers 2011	+ 5 850 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Article	Libellé	VOTE
2138	Immo. Transfert construction du bâtiment	+ 201 577 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Article	Libellé	VOTE
1641	Transfert emprunts en euros	+ 170 000 €
1323	Transfert subvention d'équipement Département	+ 32 770 €

Préparation du budget 2012

Séance du 25 novembre 2011

Le principe retenu pour 2012 étant de ne pas avoir recours à l'emprunt et de bénéficier rapidement du fonds de concours que la Communauté de Communes met à notre disposition (env 254k€).

Une première approche a été réalisée, la liste des prévisions d'investissements 2012 est la suivante :

- Finalisation du préau
- Travaux du Grand Bois (La Vectais en option)
- Travaux de l'école
- Travaux divers (cimetière, ralentisseurs, église, salle de la Nouasse, divers entretiens de locaux, effacement des réseaux)

L'année 2011 aura permis de réaliser un peu moins de 250 k€ d'investissements, un emprunt de 200k€ a été mis en place.

En ce qui concerne le fonctionnement, d'importantes réductions de charges ont été réalisées et les dépenses de fonctionnement seront inférieures à 800 k€ (pour un budget d'env 850k€).

Le budget 2011 devrait dégager un autofinancement de 120k€, une possibilité de virement en investissement de 130k€ et nous percevrons un FCTVA de 113k€ (restaurant scolaire). Une inscription d'environ 700k€ d'investissements en 2012 nous permettra de percevoir la subvention de la communauté de Communes (à répartir ensuite entre les projets).

Par ailleurs, le budget Restaurant « Le Québriac » est en création (transfert de la dette à réaliser).

Approbation du compte administratif 2011

Séance du 02 mars 2012

Le conseil municipal examine le compte administratif de l'exercice 2011 et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-après :

BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT	Prévu 2011	Réalisé 2011
Dépenses	1 031 083 €	831 917,76 €
Recettes	1 031 083 €	1 119 257,11 €
Excédent de clôture au 31/12/2011		287 339,35 €

INVESTISSEMENT	Prévu 2011	Réalisé 2011
Dépenses	1 209 441 €	990 798,04 €
Recettes	1 209 441 €	1 007 648,98 €
Excédent de clôture au 31/12/2011		16 850,94 €
Restes à réaliser en dépenses		207 527,00 €
Restes à réaliser en recettes		52 345,00 €
Besoin de financement		155 182,00 €

BUDGET LOTISSEMENT LA DONAC

FONCTIONNEMENT	Prévu 2011	Réalisé 2011
Dépenses	11 779 €	11 778,25 €
Recettes	11 779 €	11 778,25 €
Résultat de clôture au 31/12/2011		00 €

BUDGET BAR-RESTAURANT LE QUEBRIAC

FONCTIONNEMENT	Prévu 2011	Réalisé 2011
Dépenses	5 850 €	0 €
Recettes	5 850 €	5 850,00 €
Excédent de clôture au 31/12/2011		5 850,00 €

INVESTISSEMENT	Prévu 2011	Réalisé 2011
Dépenses	201 577 €	201 576,94 €
Recettes	243 326 €	243 325,90 €
Excédent de clôture au 31/12/2011		41 748,96 €

Approbation du compte de gestion 2011 BUDGET PRINCIPAL COMMUNAL

Séance du 02 mars 2012

Le conseil municipal déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2011 par le Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Approbation du compte administratif 2011 Service Public d'Assainissement

Séance du 02 mars 2012

le conseil municipal examine le compte administratif du Service Public d'Assainissement - exercice 2011 et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-après :

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT		
EXPLOITATION	Prévu 2011	Réalisé 2011
Dépenses	120 388 €	41 730,02 €
Recettes	120 388 €	111 587,87 €
<i>Excédent de clôture au 31/12/2011</i>		<i>69 857,85 €</i>
INVESTISSEMENT	Prévu 2011	Réalisé 2011
Dépenses	104 243 €	38 171,70 €
Recettes	104 243 €	26 582,13 €
<i>Déficit de clôture au 31/12/2011</i>		<i>11 589,57 €</i>
<i>Besoin de financement</i>		<i>6 635,57 €</i>

-Les comptes de gestion de la trésorerie sont approuvés à l'identique.

Affectation du résultat de la section de fonctionnement Compte administratif 2011 Budget principal commune

Séance du 02 mars 2012

Le compte administratif 2011 du budget principal de la commune présente un résultat de clôture de fonctionnement excédentaire de **287 339,35 €**.

La section d'investissement se clôture au 31/12/2011 avec un excédent d'un montant de **16 850,94 €**.

Compte tenu de l'excédent d'investissement, des restes à réaliser en dépenses (207 527 €) et en recettes (52 345 €), les besoins de financement de la section d'investissement s'élèvent à **138 331,06 €**.

Il est proposé d'affecter une part de l'excédent de fonctionnement à l'article 1068 "excédents de fonctionnement capitalisés" en section d'investissement soit **160 000 €** et d'affecter la différence en section de fonctionnement du budget primitif 2012 à l'article 002 "résultat de fonctionnement reporté" soit **127 339,35 €**.

Affectation du résultat de la section de fonctionnement Compte administratif 2011

Service Public d'Assainissement

Séance du 02 mars 2012

Le compte administratif 2011 du budget du Service Public d'Assainissement présente un résultat de clôture de fonctionnement excédentaire de **69 857,85 €**.

La section d'investissement se clôture au 31/12/2011 avec un déficit d'un montant de **11 589,57 €**.

Compte tenu du déficit d'investissement, il est proposé d'affecter une part de l'excédent de fonctionnement à l'article 1068 "excédents de fonctionnement capitalisés" en section d'investissement soit **11 589,57 €** et d'affecter la différence en section de fonctionnement du budget primitif 2012 à l'article 002 "résultat de fonctionnement reporté" soit **58 268,28 €**.

Participation séjours culturels (année 2012)

Séance du 02 mars 2012

Dans le cadre des aides accordées par la commune pour l'organisation des séjours linguistiques et culturels par les établissements scolaires, le conseil municipal fixe à **25 €/élève** la participation communale.

Les subventions seront versées individuellement sur présentation des justificatifs de l'établissement scolaire.



Fiscalité directe locale - Vote des taux d'imposition 2012

Séance du 02 mars 2012

	Bases d'imposition 2012 (€)	Taux 2012	Produits 2012 (€)
Taxe d'habitation	1 008 835	17,25 %	174 024
Foncier bâti	716 265	20,25 %	145 044
Foncier non bâti	91 600	41,66 %	38 161
TOTAL			357 229

Vote des Budgets 2012

Séance du 02 mars 2012

Monsieur Jacques BORDE, adjoint au maire chargé des affaires financières, présente et commente les budgets 2012 :

BUDGETS	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
COMMUNE	1 092 659 €	909 881 €
Bar-restaurant Le Québriac	8 950 €	41 748 €
Commerces de proximité	24 000 €	412 000 €
Assainissement	122 355 €	124 914 €

Subventions et participations 2012

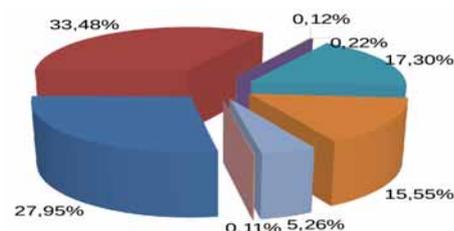
Séance du 02 mars 2012

Le conseil municipal vote les subventions et participations pour l'année 2012 au profit des associations et divers organismes extérieurs.

BENEFICIAIRES 2012	
Etoile Sportive Québriacoise.....	750 €
Comité des Fêtes du Grand-Bois.....	450 €
Gymnastique Volontaire Québriacoise.....	140 €
Club des Retraités de QUEBRIAC.....	180 €
A.C.C.A.....	350 €
A.C.P.G / C.A.T.M.....	300 €
Amicale des Parents d'Elèves (QUEBRIAC).....	250 €
Association QUEBRIAC/MARPOD (Roumanie).....	260 €
Association LE CERCLE D'ILLE ET RANCE.....	250 €
Association QUEB'RANDO.....	240 €
Association LES TOUCH'A'TOUT.....	300 €
Association "TOUS ENSEMBLE CONTRE LA MUCO".....	88 €
Association "BADABOUM".....	155 €
Association "AU BOIS DES LUDES".....	120 €
Association "Noël à l'Ormel".....	150 €
Association "QUEBRIAQUAD".....	120 €
Association "LES LUCIOLES".....	70 €
Comité de Jumelage de Tinténiac et du Pays de la Donac.....	265 €
Union Sportive du Linon SAINT-DOMINEUC.....	585 €
Comice Agricole du canton de HEDE.....	2 180 €
GE LA DONAC (Educateur Sportif).....	2 179 €
Office des Sports de la Bretagne Romantique (OSBR).....	1 472 €
Convention ACCA (piégeage).....	385 €
Convention QUEB'RANDO (entretien chemins de randonnée).....	350 €
Amicale des Parents d'Élèves - Projet cirque école 2012.....	4 000 €
Amicale des Parents d'Élèves - ARBRE DE NOËL.....	800 €
Ecole Notre Dame de Tinténiac.....	2 652 €
Ecole Jeanne d'Arc de Saint-Domineuc.....	120 €
Ecole Sainte Anne de Combourg.....	360 €
Association des Maires d'Ille et Vilaine.....	470 €
ARIC.....	500 €
Solidarité 35 Roumanie.....	221 €
Les Clochers Tors d'Europe.....	150 €
Centre Communal d'Action Sociale.....	4 000 €

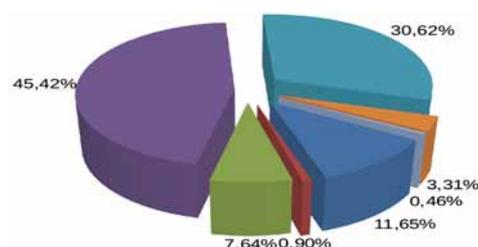
BUDGET PRINCIPAL 2012 - DEPENSES "SECTION DE FONCTIONNEMENT

COMPTE	LIBELLE	BP PROPOSE 2012
■	CHARGES A CARACTERE GENERAL	305 450 €
■	CHARGES DE PERSONNEL	365 850 €
■	ATTENUATIONS DE PRODUITS	1 350 €
■	DEPENSES IMPREVUES	2 421 €
■	VIREMENT SECTION D'INVESTISSEMENT	189 000 €
■	CHARGES DE GESTION COURANTE	169 888 €
■	CHARGES FINANCIERES	57 500 €
■	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 200 €
	TOTAL DES DEPENSES	1 092 659 €



BUDGET PRINCIPAL 2012 - RECETTES "SECTION DE FONCTIONNEMENT

COMPTE	LIBELLE	BP PROPOSE 2012
■	EXCEDENT DE FONCT. REPORTE	127 338 €
■	ATTENUATION DE CHARGES	9 800 €
■	PRODUITS DES SERVICES	83 450 €
■	IMPÔTS ET TAXES	496 339 €
■	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	334 522 €
■	PRODUITS DE GESTION COURANTE	36 150 €
■	PRODUITS EXCEPT. & FINANCIERS	5 060 €
	TOTAL DES RECETTES	1 092 659 €



BUDGET PRINCIPAL 2012 - SECTION D'INVESTISSEMENT (Extraits)

DÉPENSES				RECETTES			
Libellé	RAR 2011	Propositions nouvelles	TOTAL 2012	Libellé	RAR 2011	Propositions nouvelles	TOTAL 2012
OPERATIONS NON INDIVIDUALISEES							
Frais d'études - Zone du Grand Moulin	6 000 €		6 000 €				
Immo. corporelles. Installations de voirie (numérotation maisons, lieux-dits, circuit course d'orientation ...)	7 147 €	4 853 €	12 000 €	Subvention CC Bretagne Romantique		110 872 €	110 872 €
Autres immobilisations corporelles (jeux DONAC ...)	1 508 €	8 000 €	9 508 €				
OPERATIONS FINANCIERES							
Remboursements des emprunts Euros		130 000 €	130 000 €	Fonds de Compensation T.V.A		113 000 €	113 000 €
OPERATION "LE GRAND BOIS - LA VECTAIS"							
Rénovation Voirie	1 962 €	240 000 €	241 962 €	Subvention Région Bretagne (études)	4 345 €		4 345 €
				Subvention Région Bretagne (travaux)		69 230 €	69 230 €
				Subvention du Département35		20 000 €	20 000 €
OPERATION "MODERNISATION VOIRIE COMMUNALE"							
Travaux Voirie 2012 (modernisation2012 - ralentisseurs - clôture La Nouasse)	14 396 €	41 000 €	55 396 €	Subvention du Département35		6 000 €	6 000 €
OPERATION "EGLISE"							
Immo. en cours. Constructions (Grille au porche SUD de l'église)	2 824 €	3 000 €	5 824 €				
OPERATION "EFFACEMENT DE RESEAUX"							
La Ville HULIN	38 100 €	10 000 €	48 100 €				
La Ville HULIN (France Telecom)	10 000 €	34 600 €	44 600 €				
OPERATION "AMENAGEMENT RUE DE LA LANDELLE" (0041)							
Etudes	5 000 €		5 000 €				
OPERATION " CIMETIERE COMMUNAL " (0043)							
Rénovation - Jardin du Souvenir - Columbarium		15 000 €	15 000 €				
OPERATION "BATIMENT GROUPE SCOLAIRE (321)				Recettes			
Mobilier		3 000 €	3 000 €	Subvention Etat (DETR)		62 400,00 €	62 400 €
Matériels		3 000 €	3 000 €	Subvention CC Bretagne Romantique		75 716,00 €	75 716 €
Nouvelle Classe - Rénovation Garderie	74 872 €	187 000 €	261 872 €	Emprunts Organismes Bancaires	48 000 €		48 000 €
OPERATION "BATIMENT SALLE POLYVALENTE" (42)							
Rénovation Salle Parquet		20 000 €	20 000 €				



INTERCOMMUNALITE

Adoption du rapport de la Commission locale d'évaluation des charges transférées du 31 janvier 2012

Séance du 02 mars 2012

Compte tenu de sa compétence et de son régime fiscal, la communauté de communes doit transférer à la commune de Québriac, le bâtiment Boulangerie/Epicerie en évaluant les charges financières qu'elle n'aura plus à assumer et à les rétrocéder à la commune.

Ainsi, en transférant le bâtiment à la commune, la Communauté va majorer l'attribution de compensation de Québriac de 12.893,16 euros par an. Ce montant est fixe et ne sera jamais réévalué, même selon l'inflation. En y ajoutant les loyers perçus pour la boulangerie et l'épicerie, le coût de ce transfert devrait être assez limité pour la commune.

Le conseil municipal décide d'approuver le rapport de la commission du 31 janvier 2012 et le montant des "charges transférées".

Avis relatif à l'adhésion de nouvelles communes au Syndicat Intercommunal du Bassin du Linon

Séance du 30 mars 2012

Le conseil municipal décide de donner un avis favorable à l'adhésion au Syndicat Intercommunal du Bassin du Linon, des communes de Vignoc, Lourmais, Plesder, St Symphorien et Hédé-Bazouges du département d'Ille et Vilaine et des communes d'Evran et de St Judoce du département des Côtes d'Armor.

Modifications statutaires de la Communauté de Communes Bretagne Romantique

Séance du 25 mai 2012

Le conseil de la communauté de communes Bretagne Romantique, en séance du 29 mars 2012, a décidé d'élargir son champ de compétences dans les différents domaines suivants :

Compétence optionnelle « développement de la vie culturelle du Territoire » :

- soutien aux acteurs culturels du territoire (sous conditions),
- soutien à l'animation dans les communes : dépenses de communication engagées pour l'organisation d'un événement qui contribue à l'attractivité du territoire,
- soutien à l'animation et mise en réseau des bibliothèques du territoire,
- mise en place et animation d'un contrat local d'éducation artistique, en partenariat par exemple avec le Ministère de la culture et de la communication et/ou le Ministère de l'éducation nationale.

Compétence « développement économique »

, issue de l'instauration de la Taxe de Séjour :

- actions spécifiques en liaison avec les hébergeurs et acteurs du territoire (campagnes d'informations, de promotions, de signalétiques, d'événementiels, de formations...)
- soutien à des actions ou investissements tendant à contribuer à la promotion touristique du territoire et à sa mise en valeur.
- insertion dans les orientations des schémas régionaux et départementaux touristiques.

Compétence optionnelle « prestations de services aux communes » :

- Dans le cadre de la réforme territoriale, il est prévu une intégration du Syndicat Intercommunal de Gestion de la Piscine de Combourg (SIGEP) au 1^{er} janvier 2013.



Québriac et son passé seigneurial

(3^{ème} période : La disparition d'une Châtellenie)

Par Bernard ARRIBARD.
Juillet 2012.

Messire Louis-Hercule de Francheville, nouveau propriétaire de la seigneurie de Québriac était cet abbé dont parle l'anthologie des poètes bretons, abbé commendataire de Saint-Jacut, ami de Madame de Sévigné. En 1651, suite au décès de son oncle Frère Pierre de Francheville, il a obtenu en commande l'abbaye de Saint-Jacut. Il en prend possession en 1652, rend aveu au Roi le 29 décembre 1661.

La famille de Francheville, qui s'est établie dans l'évêché de Vannes est originaire d'Ecosse, descendant d'un échanson de la Reine Isabeau et anoblie par lettre du Duc de Bretagne François II le 19 janvier 1477, est à l'origine de la création en 1630 de la paroisse actuelle de la Chapelle-aux-Filtzméens.

La terre seigneuriale de la Chapelle aux Fils Méens.

Les premiers propriétaires connus de la terre seigneuriale de la chapelle aux Fils Méens sont René de Tournemine seigneur de la Guerche en Retz et Françoise Hingant pour laquelle ils rendirent aveu en 1515. René de Tournemine devenu veuf, habitant le Hac en Guern, fut nommé tuteur de son fils René de Tournemine, qui deviendra célèbre sous le nom du Baron de la Hunaudaye époux de Marie de Coëtlegon. Ils vendirent la terre seigneuriale de la Chapelle aux Fils Méens au Chanoine Jean du Breil, pour laquelle il rendit aveu à l'évêque de Dol le 7 mai 1562.



Les manoirs, terres et fiefs du Breil en Iffendic passèrent sans doute par héritage aux mains de Claude Gédouin, seigneur de la Dobiaye et de Bazouges-sous-Hédé qui en jouissait en 1583 tandis que sa soeur Gillette Gédouin de la Dobiays avait eu en partage la seigneurie de la Chapelle aux Filts Méens qu'elle apporta lors de son mariage vers 1585 à son mari Jean de Francheville, Mortier au Parlement de Bretagne, inhumé à Saint-Symphorien le 18 juillet 1606. Ils auront au moins deux enfants, Jean de Francheville et Pierre de Francheville, abbé de Saint Jacut, député des Etats en cour en 1630, recteur de la Chapelle aux Filts Méens en 1636. Jean de Francheville, Chevalier seigneur de la Chapelle aux Fils Méen, Branféré en le Guerno le Len, la Villate, et la Mettrie-du-Han, Chevalier de l'Ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de la Chambre, écuyer de Sa Majesté en sa petite écurie et son maître d'hôtel ordinaire, et son épouse

Charlotte du Han sont à l'origine de la création de la paroisse de la Chapelle aux Fils Méens. Ils sont également à l'origine de l'édification du château du Logis datant du XVII^{ème} siècle, remanié au XVIII^{ème} siècle : douves, boiseries du XVIII^{ème} siècle, colombier de 5000 niches.

Ils auront au moins quatre enfants :

- 1 - Marie mariée à la Chapelle aux Filtzméens le 5 juillet 1637 à Maître Gabriel Freslon, conseiller au Parlement qui devint premier Président au Parlement de Bretagne. Elle décède en 1642.
- 2 - Anne inhumée en l'église St-Joseph de la Chapelle aux Filtzméens le 6 janvier 1632 à 4 ans,
- 3 - Eustache, capitaine de cavalerie, tué pendant la fronde à l'attaque de Paris par Turenne.
- 4 - Louis-Hercule né vers 1631, baptisé à la Chapelle-aux-Filtzméens le 13 novembre 1635, nommé par Louis-Hercule de Coëtquen, Comte de Combourg.

L'origine de La paroisse de la Chapelle-aux-Filtzméens.

Le nom de la Chapelle aux Filtzméens, « capella de filiis mévenni » provient de deux origines. La chapelle fait référence a celle bâtie par les moines au XV^{ème} siècle, Filtzméens signifie fils ou disciple de Saint-Méen, saint breton du VI^{ème} siècle sous le règne de Clotaire II. Ce nom a évolué au fur et à mesure des siècles « Capella filii Meni au XIV^{ème} siècle » puis « Capella de Filmen en 1516 » avant de prendre sa forme définitive.





Auparavant, il y avait un petit prieuré, longtemps simple trêve qui dépendait de la paroisse de Meillac, diocèse de Dol. Ce prieuré se trouvait à un kilomètre du bourg actuel de la Chapelle-aux-Filtzméens, à proximité même du canal d'Ille et Rance, au lieu-dit « Le Village ». Il comprenait le logement des chanoines réguliers de Montfort, la chapelle prieurale et le cimetière. C'est en 1630 que Jean de Francheville, seigneur du dit lieu obtient seulement que la trêve de la Chapelle aux Fils Méens fut distraite de Meillac et érigée en paroisse par Monseigneur Hector d'Ouvrier, évêque de Dol. Il obtint, comme nous venons de le dire, l'union du prieuré de ce nom à la nouvelle cure, ce qui donna moyen au recteur de subsister : « le petit fief du prieuré, le pré au prêtre, les dimes de Perré et de Loumette en Plerguer, celles de Trégaret et de la Couture en la Chapelle et Québriac, le dimereau du Tertrais en Meillac, le tout évalué à 261 livres de rente ».

Les premiers actes d'état civil datent de l'année 1632, en même temps que la nomination du premier recteur pour desservir la nouvelle paroisse, Jean Houitte qui sera inhumé à la Chapelle le 28 mai 1636 à 63 ans.

La famille de Francheville et sa descendance.

Messire Louis-Hercule de Francheville seigneur de la Chapelle et de Québriac se démet de son abbaye, renonce à l'église en 1686 pour s'unir à 55 ans en l'église Saint-Aubin de Rennes à sa cousine par alliance, Françoise de Marbeuf, âgée de 39 ans et veuve de Jean François Marie du Han, Conseiller au Parlement de Bretagne. Elle était la fille de Claude de Marbeuf, Seigneur de Laillé et de Demoiselle Jeanne Cadio.

De leur union va naître une unique fille qui décède à 14 ans, inhumée à la Chapelle-aux-Filtzméens le 27 juillet 1702. Son père n'y survécut que de quelques jours. Sur les registres de la paroisse de Québriac, nous trouvons porté son décès survenu à la Chapelle le 6 août 1702 à 71 ans et inhumé dans cette paroisse.

Louis-Hercule de Francheville et sa fille sont sans doute décédés d'une épidémie qui sévissait sur notre région en ces premières années du XVIIIème siècle

En 1702, le Frère Candide de Saint-Pierre, carme au couvent de Rennes, érigea la confrérie du scapulaire dans l'église de Québriac en la chapelle et l'autel Saint-Roch, qui prirent alors le nom de chapelle et autel Notre-Dame-du-Carmel. (Saint-Roch, protecteur de la peste). Louis-Hercule de Francheville seigneur de Québriac et Françoise de Marbeuf assistent à cette cérémonie. (office ordonné par l'évêque de Saint-Malo, à cause des reliques en cette église et qu'il en est le titulaire, le 3 février 1702).

Louis-Hercule de Francheville qui réside en son château du Logis en la Chapelle-aux-Filtzméens, va mettre en location dès 1660 le château de Québriac à Jacques Le Blanc écuyer sieur du Chesnay natif d'Andel et son épouse Ollive Brugallé fille de Guillaume Brugallé. Leurs trois derniers enfants naîtront au Château de Québriac. De cette famille descendent aujourd'hui les familles Denoual-Leray de la Favrie en Québriac, Chabot de la Saude Cochère en Tinténiac. En 1673, le vingtième jour d'Aoust, « Escuyé Charles Le Blanc sieur de la Boudrais demeurant au Manoir et Château de Québriac passe acte concernant la cueillette grand baillage, en présence de Laurend Clavier, Julien Le Roux, Laurend Levesque, sergents baillagers avec Guillaume Lardoux de la Roberie en Saint-Domineuc tuteur de Guillemette Lardoux fille de feu Symon Lardoux et Thomasse Olive ».

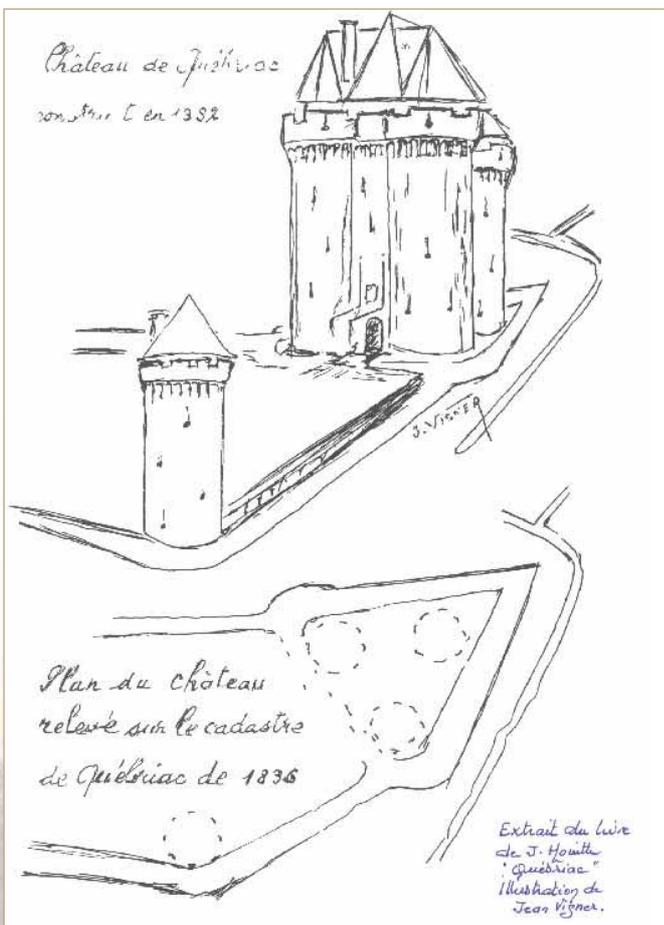
C'est Alexis-César de Freslon, né en 1683 époux de Françoise-Sophie Gouyon de Montfort, fils de César de Freslon et de Jeanne Bidé de Grandville, arrière petit-fils de Marie de Francheville sœur de Louis-Hercule, qui hérite de la châtellenie de Québriac et de la Chapelle-aux-Filtzméens. Il décède à Paris le 7 avril 1748 sans héritier direct.

Sa sœur Eléonore-Rose de Freslon, née à Rennes le 12 avril 1685 qui avait épousé à Rennes en 1809 Messire Louis-Germain de Talhouët-Bonamour, hérite du Marquisat d'Acigné, des Châtellenies de Québriac, de la Mettrie, du Han en Roz-Landrieux, de la Chapelle-aux-Filtzméens et de Collinée, de Saint-Léau, de la Touche-Tréby en Tréby (C. d'Armor.



Leur fils, le Haut et Puissant Messire Jean-Jacques de Talhouët né à Lourmois en 1711, Chevalier, Comte de Bonamour, de Villayers, en Ossé (I. et V.), de Drouges, Marquis d'Acigné, Chatelain de Québriac, Seigneur de Lourmois en Nivillac (M.) de la Touche-Trébry et de la Chapelle aux Filtzméens, qui avait épousé à Rennes en janvier 1758, Gilette-Esther Tranchant, Dame de Tret (C. d'Armor) et de Soudan (L.I.) devient le nouveau propriétaire. Il décède le 16 avril 1789 et est inhumé à Saint-Etienne de Rennes. Ses deux fils nés à Rennes, Messire Louis-Céleste-Frédéric, Marquis de Talhouët-Bonamour en octobre 1761 et Messire Augustin-Marie-Gabriel de Talhouët-Bonamour en septembre 1768 font partie des 110 personnalités les plus marquantes « Elites Bretonnes sous l'Empire » d'Ille-et-Vilaine.

Le dernier Seigneur de Québriac descendant de la famille de Francheville, sera Louis-Céleste-Frédéric, Marquis de Talhouët-Bonamour, Officier dès 1783 au Régiment du Roi-Infanterie qui avait épousé à Chateaufort de la Noë (I. et V.) le 12 juin 1783, Elisabeth Baude de la Vieuville née à Saint-Malo en décembre 1764, future héritière du Château de Lude et de ses terres (Sarthe) avec ce vaste apanage « l'un des plus considérables de France » que son grand oncle avait acquis en 1751. Il donne sa démission au commencement des troubles le 27 octobre 1789. Il vient d'hériter suite au décès de son père de plusieurs terres bretonnes, le marquisat d'Acigné en pays rennais, Gesvres en pays nantais, Coatelès en pays de Cornouailles. Il se qualifie depuis 1786 désormais de marquis (de courtoisie) et ce depuis 1786. Retiré à Rennes, « menacé et persécuté » par le parti révolutionnaire, il vend en 1792 l'hôtel de Bonamour puis vit à Paris, Neuilly, Rouen, ce qui lui vaut la réputation d'émigré.



Elisabeth Baude de la Vieuville, dame d'honneur de l'Impératrice Marie-Louise était la fille de Messire Etienne -Auguste Baude, Marquis de la Vieuville, Comte de Chateaufort, Baron de Guémadeuc (en Pléneuf - C. d'Armor), Baron de Pont-l'Abbé, Seigneur de Saint-Père Marc en Poulet, de Tréal, de Trémigon (en Combourg), Gouverneur du fort de Chateaufort, Colonel d'Infanterie Lieutenant aux Gardes françaises, Chevalier de Saint-Louis, guillotiné à Rennes le 4 mai 1794 à 82 ans et de Françoise-Joséphine Butlër, qui avait hérité en 1785, de son oncle Joseph Julien de Duvalaër, membre de la compagnie des Indes, seigneur du comté de Lude, de son Château (Sarthe). Il l'avait acquis en 1751 puis va entièrement le restaurer avant de le léguer à sa nièce, la Marquise de la Vieuville douairière qui sut le conserver jusqu'à sa mort en 1798, et qui va transférer cette terre sarthoise à sa fille.

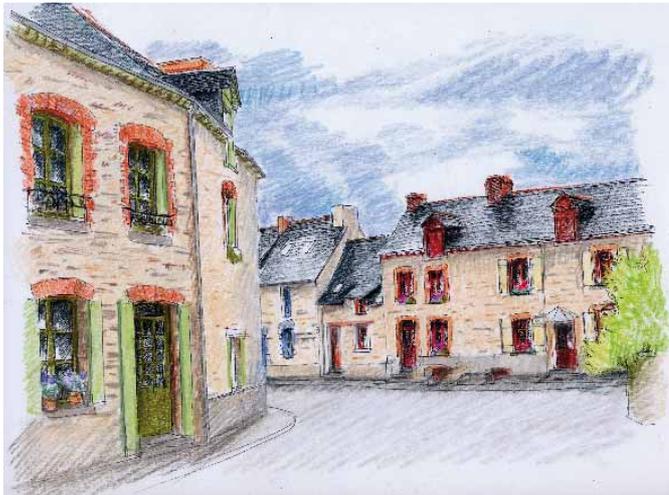
Après ces événements, Louis-Céleste-Frédéric de Talhouët-Bonamour est nommé notable national membre du Conseil Général et président du collège électoral de la Sarthe. Il fut candidat au Sénat conservateur en 1803 concurremment avec le baron Auvray. Ce mainiau d'adoption, qui avait vendu presque toutes les terres que sa femme et lui possédaient en Bretagne avant 1808, dont la châtelainie de Québriac et le château du Logis en la Chapelle-aux-Filtzméens, se vit décorer de la Légion d'Honneur et d'un titre de Comte le 3 décembre 1809, tandis que son épouse « la Marquise » devenait Dame du Palais en 1810. Il décèdera à Paris le 5 mars 1812, et elle le 5 décembre 1814 et sont inhumés au château du Dangu (Eure) qu'ils avaient acquis en 1796

La châtelainie de Québriac avec ses fermes, moulins et dépendances est acquise par Jean-Baptiste-François-Joseph Dubois, Ecuyer, sieur de Hautbreil, médecin du Roi comme son père, agrégé au collège des médecins de Rennes, doyen de la faculté de médecine de Rennes et médecin du parlement, ayant été nommé « Inspecteur des eaux minérales de Bretagne » par le 1^{er} médecin du Roi et son épouse Sainte-Jeanne-Vincente Jan de Bellefontaine. C'est leur fils Joseph-Marie Dubois de Hautbreil époux de Jeanne-Marguerite Fournier de la Pommeraye, fille de l'ancien député de Fougères en 1789 qui vont procéder à la démolition de l'ancien château et faire construire vers 1830 par l'architecte rennais Louis-Guy-Marie-Rose Richelot (1786 - 1855) une nouvelle demeure de style néo-classique.

A suivre



Des aides pour rénover son logement et réduire ses dépenses énergétiques



L'État a confié à l'Agence nationale de l'habitat (l'Anah) la gestion du programme national d'aide à la rénovation thermique du logement privé qui a pour nom "Habiter mieux". « Doté d'un financement de 500 millions d'euros, ce programme s'étend sur la période 2010 – 2017 et a pour objectif, au niveau national, la réhabilitation de 300 000 logements de propriétaires occupants à revenus modestes, en situation de précarité énergétique. Ce nouveau financement complète les subventions actuelles de l'Anah et se traduit par l'attribution d'une aide complémentaire dite aide de solidarité écologique (ASE). »

Quatre délégataires en Ille-et-Vilaine

En Ille-et-Vilaine, quatre délégataires assurent la gestion des subventions et aides au logement privé, notamment de l'Anah : Rennes Métropole, Vitré Communauté, Saint-Malo Agglo et le Conseil général d'Ille-et-Vilaine pour des territoires comme les communes du Pays de la BRETAGNE ROMANTIQUE. Chaque délégataire dispose d'une enveloppe et s'est vu fixer des objectifs concernant, entre autres, les logements indignes, énergivores, à vocation sociale... " La priorité est d'aider les propriétaires occupants, plus particulièrement ceux qui occupent des logements consommateurs d'énergie "

Pour plus d'info : www.anah.fr

Le PACT HD35 est l'organisme spécialisé pour aider, conseiller et accompagner les personnes dans le financement de leurs projets d'amélioration ou d'adaptation de l'habitat. L'intervention concerne principalement les ménages propriétaires occupants, à revenus modestes, actifs ou retraités.

Des subventions pouvant atteindre 80% des travaux :

Les propriétaires occupants, à revenus modestes, peuvent bénéficier des subventions de l'ANAH de 20 ou 35 % d'un montant de travaux d'économie d'énergie plafonnés à 20 000 €, si les travaux envisagés permettent un gain énergétique d'au moins 25 %.

Ils bénéficieront en plus, de l'aide solidarité écologique (ASE) de 1600 € : cette prime sera complétée de 500€ dès lors que le Département d'Ille et Vilaine participera à hauteur de 500€ (projet en cours). Le montant total de l'aide complémentaire à l'ANAH pourra alors passer à 2600€. Pour bénéficier de cette aide, les propriétaires doivent être accompagnés par un opérateur agréé, tel que le PACT HD, qui les aidera à choisir les travaux pertinents à effectuer.

Le PACT HD effectue l'évaluation thermique*, constitue les différents dossiers de demande de subventions (ANAH, ASE, caisse de retraite...), prêt(s) ou microcrédit à faible taux, et assure le suivi des dossiers jusqu'à la fin des travaux.

*Première démarche réalisée sans engagement

Permanences du PACT HD 35 sur le territoire

Des permanences sans rendez-vous sont proposées aux particuliers :

- le 1^{er} vendredi du mois au CDAS de Combourg, square E. Bohuon (Marie-Jo GENDEK, conseillère habitat)
- de 10 h à 12 h - Tél : 02 99 73 05 69

Ou au siège du PACT HD :
22 rue Poullain Duparc
35000 RENNES
Tél : 02 99 79 51 32
info@pact35.org
site internet : www.pact35.org

Ecole de Musique du SIM

Tel : 02 99 68 08 78 - Sim.bbr@wanadoo.fr - www.ecoledemusique-sim.fr

INSCRIPTIONS COMPLEMENTAIRES ANNEE SCOLAIRE 2012-2013 en fonction des places disponibles.

Vendredi 31 août : TINTENIAC : avenue des Trente de 17 h à 19 h.

Samedi 1^{er} septembre : Pendant le Forum des Associations de Combourg de 10 h à 16 h

Cours assurés en fonction du nombre d'inscrits sur les communes suivantes : Becherel, Combourg, Tinténac, Saint-Pierre de Plesguen et Romillé.

Le lieu d'inscription n'a pas d'incidence sur le lieu de cours.





La maison des services vous accueille

Installée dans les anciens locaux de la Maison de l'Emploi à Combourg, la Maison des services accueille les permanences de ses divers partenaires sociaux. Elle offre à toutes et à tous une palette de prestations pour vous aider à mieux vivre au quotidien. Citons :

• l'emploi :

L'Association Actif propose des missions de travail, des formations, un suivi et un accompagnement individuel, professionnel et social ;

Cap Emploi assure l'information et le conseil auprès des personnes handicapées en vue d'une insertion professionnelle durable en milieu ordinaire (projet formation, projet professionnel, aide à leur recherche d'emplois) ;

Le Fil Rouge accompagne les personnes présentant des troubles psychiques demandeuses d'insertion ou de maintien dans l'emploi ;

La Mission Locale apporte son aide aux jeunes de 16 à 25 ans dans leur insertion sociale et professionnelle (emploi, formation, logement, santé, transport) ;

L'AREP organise des entretiens individuels ou semi-collectifs dans le cadre d'une prestation de mobilisation vers l'emploi de publics en difficulté ;

Le CLPS mène des actions d'orientation professionnelle, d'accompagnement à la recherche d'emplois et de formation générale ;

• Le logement :

L'ADIL diffuse une information gratuite sur les problèmes d'ordre juridique, financier ou fiscal ayant trait au logement ;

• La consommation :

UFC Que choisir aide et conseille le consommateur, en cas de litiges civils ;

• L'accompagnement :

Le PAEJ créée, par l'écoute, une relation de confiance pour répondre à des problèmes de mal-être des jeunes ;

L'UDAF 35 propose des entretiens d'information pour des parents séparés ou dans un projet de séparation. Elle peut susciter des rencontres avec un médiateur pour élaborer des accords ;

• Une information thématique

L'Armée de Terre informe sur ses différentes filières et métiers.

Cet été, comment aller gratuitement à la piscine ?

La Communauté de Communes met en place de navettes gratuites vers la piscine de Combourg pendant l'été et pour tous !

Ces navettes sont assurées les lundis et vendredis après midi au départ des communes suivantes :

Ligne 1 : St Pierre de Plesquen - Meillac - Bonnemain - Lanhélin

Ligne 2 : Tréverien - Pleugueneuc - La Chapelle aux Filtzméens

Pratique :

Pour solliciter la navette gratuite il vous suffit de réserver auprès des Voyages Bellier au 02 99 73 00 14 le vendredi pour le lundi et le jeudi pour le vendredi avant 17 h.

Démarrage du service : lundi 9 juillet et vendredi 13 juillet.

A noter :

L'entrée de la piscine est à la charge des usagers.

La Communauté de Communes ne prévoit pas d'accompagnateur pour le transport des usagers.

Transport à la demande

De Meillac par la Chapelle et de Cuguen par Tremeheuc en direction de la gare de Combourg, **optez pour le transport à la demande.**

Les tarifs sont attractifs : abonnement mensuel : 18€ (avec une participation possible employeur de 50% du titre de transport), abonnement hebdomadaire : 5 €, un aller/ retour : 3 € et un aller ou un retour simple : 2 €

Les 2 lignes permettent aux usagers de prendre les trains de 6 h 49 et 7 h 50 vers Rennes, 6 h 58 et 8 h vers St Malo pour le matin et 17 h 58 et 18 h 31 en provenance de Rennes et 17 h 52 et 18 h 20 en provenance de St Malo pour le soir.

Pour l'utiliser, il vous suffit d'appeler la centrale de mobilité au : **0810 35 10 35** et de réserver la veille du départ jusqu'à 17 h du lundi au vendredi et 16 h le vendredi pour le lundi. Alors n'hésitez plus !



Le CCAS de Québriac met les mamans à l'honneur à l'occasion de la Fête des Mères

Samedi 2 Juin 2012, les membres du CCAS recevaient à la Salle de la Nouasse les mamans accompagnées de leurs bébés nés depuis la fête des Mères organisée l'année dernière par la municipalité.

On été également à l'honneur cette année les mamans de jumeaux, nombreuses sur la Commune.

Cette fête a été aussi l'occasion de se retrouver tous en famille et de passer un heureux moment de tendresse et de poésie.

Pour le grand plaisir de tous, et avec une certaine fascination pour les petits, une multitude d'animaux de toutes les couleurs s'est animée au son de la musique : un spectacle drôle et coloré qui entraîne tout un public vers des incroyables aventures de « Mon lapin m'a dit » créé et interprété par Dilou.

Puis, avec une certaine émotion, les enfants ont témoigné l'attachement qu'ils portent à leurs mamans en lisant une comptine pour les plus petits et un poème pour les plus grands.

Enfin, les membres du CCAS ont adressé leurs plus sincères félicitations et leurs vœux de bonheur à toutes les mamans présentes en leur offrant à chacune d'elle une plante et les ont remerciées pour leur participation.

Un vrai moment de convivialité qui s'est achevé autour du verre de l'amitié.



les papas des jumeaux



Les enfants lisent un poème à leurs mamans



Dilou et son spectacle

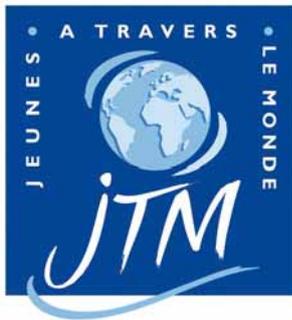


Photo des mamans des jumeaux



Photo avec tous les bébés





JTM une association au service de tous les 18-30 ans

Jeunes à Travers le Monde est une association de loi 1901, qui a pour but de favoriser la mobilité internationale des jeunes adultes de Bretagne : travailler à l'étranger, faire des études ou réaliser un stage, découvrir une culture différente, s'engager au service des autres dans une action de solidarité internationale, partir en tant que volontaire... Tous les motifs sont légitimes pour partir à travers le monde et recevoir l'aide de JTM.

Etudiant, jeune diplômé ou non qualifié, en situation d'emploi ou de recherche d'emploi, etc... toute personne résidant en Ille-et-Vilaine, ou en Bretagne pour certains programmes, peut prétendre au soutien proposé par J.T.M.

L'association Jeunes à Travers le Monde (JTM) soutient les **actions de solidarité internationale** dans **les pays du Sud** (chantiers, action « humanitaire », projet citoyen...) portées par les jeunes du Département âgés de 18 à 30 ans.

Grâce au soutien financier du Conseil général d'Ille-et-Vilaine, **nous pouvons cofinancer ces projets (150 € à 2000 €)**. Ces aides sont précieuses car les budgets sont souvent élevés. Nous pouvons aussi proposer à ces jeunes un accompagnement dans leur projet...

Si vous connaissez des jeunes qui ont un tel projet, merci de leur passer l'information. Ils trouveront tous les renseignements nécessaires (téléchargement de dossier, dates des commissions...) à l'adresse suivante :

[http://www.international-jtm.com/aides-financieres-\(bourses-a-la-mobilite\)-32-97.html](http://www.international-jtm.com/aides-financieres-(bourses-a-la-mobilite)-32-97.html)

Attention, dépôt de dossier tous les 2 mois en moyenne (le dernier était le 31 mai 2012)



Jeunes à Travers le Monde :
Espace Anne de Bretagne
15, rue Martenot - 35000 RENNES
Tél. 02 99 78 35 36 - Fax 02 99 79 76 35
jtm.info@international-jtm.com
Ouverture au public : Du mardi au jeudi de 14 h à 17 h 30



AGECLIC

A l'occasion de la semaine bleue qui se déroulera du 15 au 20 octobre 2012, l'AGECLIC va organiser un temps fort destiné aux retraités, aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap, leur famille, les professionnels, etc.

De nombreuses actions gratuites culturelles, artistiques et de prévention vont se dérouler sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes de la Bretagne Romantique.

Quelques exemples :

- Une conférence « Seniors, restez mobiles » avec le comité départemental de la prévention routière
- Une conférence « Seniors, ayez les bons réflexes » avec la Brigade de protection des familles et des seniors
- Des rencontres autour de jeux de société surdimensionnés pour tout public avec l'association au Bois des Ludes
- Des informations utiles aux aidants et aux professionnels qui assistent au quotidien les personnes âgées ou handicapées.
- Et beaucoup d'autres actions !

Enfin, pour clôturer cette semaine bleue, un forum d'information et de prévention sera organisé le vendredi et samedi de 10h à 18h au complexe sportif communautaire de Tinténac.

Vous souhaitez connaître le programme ? Vous avez des questions sur l'organisation (déplacement, accompagnement d'un proche, etc.) ?



AGECLIC
2 Ruelle du Moutier
35270 COMBOURG
tél . 02 99 73 43 23 / clic@ageclic.fr



Vous êtes victime d'un accident

Déclarez-le à votre caisse d'assurance maladie !

Vous (ou l'un de vos proches) êtes la victime d'un accident causé par un tiers : accident de la circulation, morsure de chien, agression...

Pensez à le déclarer à votre caisse d'Assurance Maladie, qui pourra se retourner vers la compagnie d'assurance de la personne responsable afin d'obtenir le remboursement des frais engagés pour vos soins.

Qu'est-ce qu'un accident causé par un tiers ?

Un accident causé par un tiers est un accident qui engage la responsabilité d'une autre personne que vous : particulier, entreprise ou administration.

Exemples :

- Accident de la circulation
- Coups et blessures volontaires
- Blessures provoquées par des animaux
- Accident scolaire...

Comment déclarer votre accident ?

Dans les quinze jours qui suivent, indiquez à la Cnam votre identité, celle du tiers responsable et les circonstances de votre accident :

Par téléphone : 3646 de 8 h à 18 h 30

Par courrier : Cnam d'Ille-et-Vilaine
35024 Rennes Cedex 9

Par internet : www.ameli.fr
Rubrique Assurés > Votre caisse

Comité d'Ille-et-Vilaine de la Ligue contre le cancer



Le cancer colorectal, deuxième cause de décès par cancer en France, nous menace tous.

37500 cas sont décelés par an, soit une augmentation de 65% depuis 20 ans.

Si la médecine arrive désormais à guérir plus de 80% des cancers dépistés suffisamment tôt, elle le doit aux progrès des nouvelles techniques d'investigation, mais aussi grâce à la campagne de dépistage organisée en Ille-et-Vilaine par le test Hemocult que l'on peut se procurer gratuitement chez son médecin ou pharmacien.

Participez à la campagne de dépistage **à partir de 50 ans**
CANCER DU COLON
Demandez le test à votre médecin ou à votre pharmacien **PROTEGEZ-VOUS**
ADECI 35 Tél: 02.99.30.40.40



Défibrillateur cardiaque

Un défibrillateur a été installé à l'entrée de la salle polyvalente (coté salle parquet).

La commune a choisi d'installer un équipement automatique afin qu'il puisse être utilisé, en toute sécurité, par des personnes n'appartenant pas au corps médical.

En effet, une fois mis en route, l'appareil indique les démarches à suivre.



L'école de Québriac

Visite des petites sections à Bréal sous Montfort.

Dans les Jardins de Brocéliande se cachent des choses surprenantes, retrouver des sensations que l'on avait oubliées... ou jamais connues ! Laissez vos chaussures sous le toit en chaume et réveillez vos plantes de pieds... le long du parcours sensoriel « Réveille tes pieds ».



Visite des moyennes sections au Grand aquarium de Saint-Malo.



Visite par les élèves de GS, CP et CE1 des Champs Libres.

Les CP et CE1 ont pu profiter d'un atelier autour du système solaire ainsi qu'une projection au planétarium.

Séances d'escrime pour les classes de GS et CP ➤

Les classes de CE1/CE2 de Mme Vermelen ainsi que les CM1 et CM2 ont participé à un projet autour du développement durable. Une intervenante est venue à l'école et les enfants ont visité le site de Véolia.

Ils ont également participé à la semaine de la presse avec une visite des locaux de Ouest France

Pour clore cette année scolaire, l'ensemble des CE1, CE2, CM1 et CM2 se sont rendu au Mont Saint Michel le 21 juin dernier.

Au programme : une chasse aux trésors, une visite ludique du village médiéval le matin, et une promenade sur la baie avec des commentaires sur la faune et la flore, les légendes et l'histoire de la baie.



Rentrée des élèves, le **mardi 4 septembre**.



Projet cirque

Le cirque Métropole s'installera à Québriac du 17 septembre au 28 septembre (derrière les vestiaires du terrain de foot)

Le montage des mâts se déroulera le samedi 15 septembre.

Le montage du chapiteau, le lundi 17 septembre en présence des enfants.

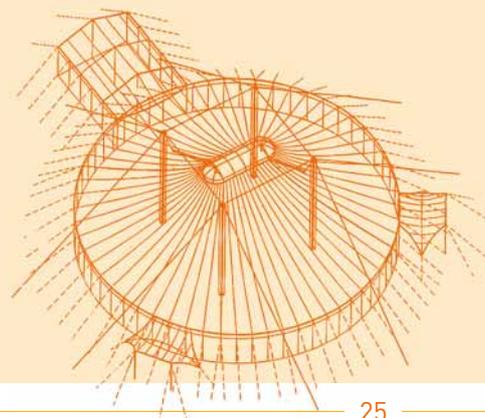
Les élèves de l'école seront partagés en deux groupes.

Chaque jour, des ateliers de deux heures le matin et deux heures l'après-midi seront proposés

Le spectacle des professionnels aura lieu

les mardis 18 septembre et 25 septembre à 19 h.

Celui des élèves aura lieu **les vendredis 21 septembre et 28 septembre à 18 h 30.**



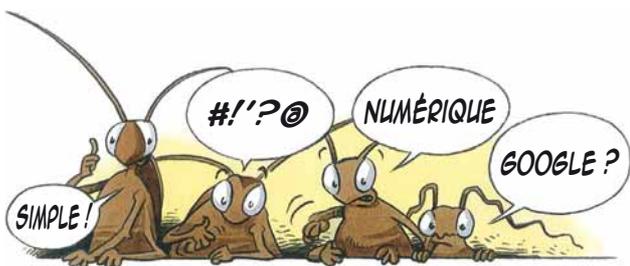
Bibliothèque "Je, tu, lis..."

La bibliothèque de Québriac vous propose depuis l'année dernière **d'accéder à son catalogue via Internet**.

Ce nouvel outil vous permettra de rester en contact avec la bibliothèque sans contraintes horaires et sans vous déplacer !

Vous pourrez alors non seulement vous tenir informé(e) de toutes nos **actualités**, mais également découvrir nos **coups de coeur du moment**, faire des **recherches en ligne** et accéder à votre **compte lecteur personnel**.

Une question se pose ! :



COMMENT ACCÉDER AU SITE INTERNET DE LA MEDIATHEQUE ?

C'est simple comme un jeu d'enfant et pratique comme du numérique !

Alors, laissez-vous guider, on s'occupe de vous ...

1. Vous pouvez taper directement dans votre barre de navigation internet l'adresse complète du site :

<http://quebriac.agate-sigb.com>

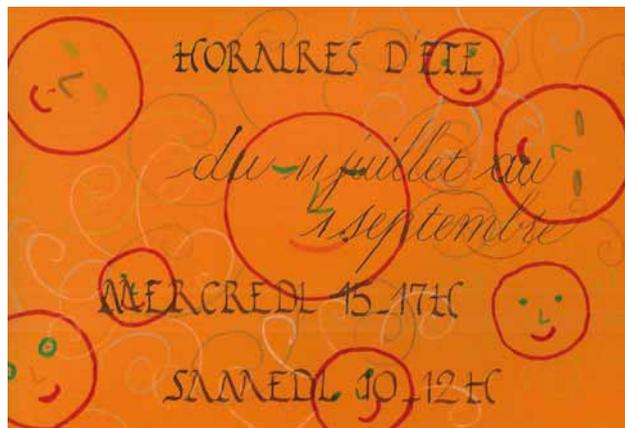
2. Vous pouvez également vous rendre sur le site de mairie de Québriac

Soit :

- en passant par un moteur de recherche (Google ou autres) en tapant : « QUEBRIAC » dans l'onglet de recherche

- en saisissant directement l'adresse du site de la mairie dans votre barre de navigation internet :

<http://www.quebriac.fr>



Vous arrivez alors sur la page d'accueil du site de la mairie.

Ce portail d'accueil présente différentes rubriques offrant des menus déroulants dynamiques.

3. Faites glisser votre souris sur les onglets : « Vie quotidienne », puis sur : « La médiathèque »

Vous arrivez sur l'espace dédié à la médiathèque.

Cette page, en plus de présenter des informations pratiques, permet également un accès direct au site internet de la médiathèque grâce à son lien hypertexte.

Cliquer sur le lien.

Félicitations, vous êtes arrivé(e) sur le site de la médiathèque !



LES TOUCH'A'TOUT

Activités manuelles pour enfants de 6 à 14 ans



Nous clôturons la 11^{ème} saison des Touch'à'tout... cette année encore, les séances se sont passées dans une ambiance conviviale. Les enfants sont toujours contents de participer aux séances.

Malheureusement la rentrée des Touch'à'tout aura lieu en Février 2013 au lieu de Septembre, car je serais dans l'impossibilité d'assurer les séances.

Cette saison, je n'avais pas de bénévoles pour m'aider et accompagner les enfants lors des séances, c'était assez difficile d'encadrer les 15 participants, heureusement une ado très douée, Loue, est venue à mon aide de temps en temps. Et je l'en remercie. Pour la prochaine saison, je n'ai malheureusement trouvé personne pour me remplacer jusqu'en Février.

Les séances auront toujours lieu un samedi sur deux de 10 h 30 à 12 h 30, à la salle polyvalente de Québriac.

Contact :
06 63 24 37 23
touchatout35@gmail.com
page Facebook



Je vous tiendrais informés de la date de reprise dans l'Echo Québriacois de Janvier 2013.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été...
Carole

Association espace jeux Badaboum

L'espace jeux Badaboum du lundi matin continue de fonctionner.

Nous avons eu cette année: 27 enfants de 0 – 3 ans accompagnés d'un parent ou de leur assistante maternelle. On tient à remercier Mme Odile Borde qui a tenu le rôle de présidente pendant 9 ans avec sa joie et sa bonne humeur.



Après une année difficile nous avons organisé une assemblée générale extraordinaire, des adhérents sont venus nous rejoindre dans le bureau.

Merci à tous ceux et celles qui ont contribué à ce que les enfants soient heureux et épanouis tout au long de l'année.

Bonne rentrée aux « grands » qui nous quittent.

Bel été à tous, bonnes vacances et rendez-vous le lundi 10 septembre

Fabienne Fissot présidente et le bureau
Renseignement : 02 99 68 19 06
ou par mail: badaboumquebriac@gmail.com



Anim'6 Enfance - jeunesse

Espace Famille

Futurs parents, jeunes parents...
ce nouveau lieu est pour vous !!!

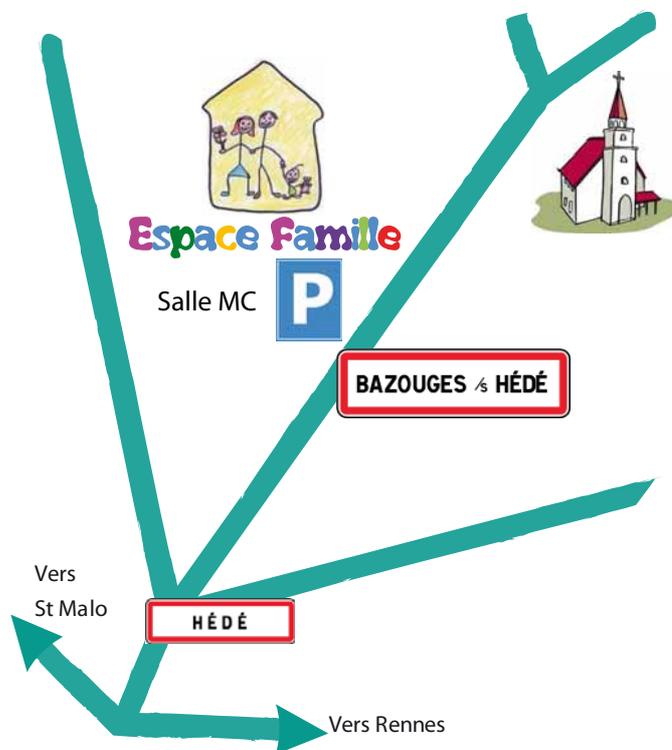
Le lundi de 15h00 à 17h30



Passer un moment convivial...
Echanger et s'informer sur le
quotidien.
Rencontrer d'autres parents et
une Educatrice de Jeunes En-
fants.

Un lieu conçu aussi pour vos
enfants de 0 à 4 ans !
Pour jouer, découvrir, prendre
du plaisir,
rencontrer d'autres enfants...

Pôle Enfance, Hédé-Bazouges
Fermé pendant les vacances scolaires.
Gratuit, sans rendez-vous, sans inscription.
Ouvert à tous !



Plan d'accès

Espace Famille - Pôle enfance
35630 Bazouges sous Hédé
Tél. 02.99.23.00.59
@ : ag.anim6@hotmail.fr

Quebriquad

Saint -Guinoux, samedi 26 - 28 mai 2012



Ils ne tarissent pas d'éloges sur l'accueil qui leur a été fait ici samedi : 15 cavaliers ainsi que 8 pilotes de quads et leurs montures ont séjourné dans la commune. Plus que jamais, Saint-Guinoux revendique le nom du village nature. Partis de Pleugueneuc, les équipages ont mis le cap sur Châteauneuf, Saint-Suliac, Saint-Jouan et Tressé, après une nuit de repos à Saint-Guinoux. « On voulait faire cette sortie pour prouver que chevaux et quads pouvaient s'entendre. Des vététistes souhaitent d'ailleurs nous rejoindre » déclare les organisateurs de cette balade. (article paru dans le pays malouin)



LES PRATOS

Les observateurs de la FTAMH, en visite sur le territoire de la Bretagne Romantique, sont passés par Québriac le samedi 2 juin !

Québriac, 1 heure d'arrêt pour la navette Spécial Objectif 24

Le samedi 2 juin, le collectif des Pratos organisait une visite décalée de la Bretagne Romantique créant sur le territoire une véritable effervescence artistique ! Les observateurs guidés toute la journée par le collectif Les Pratos se sont laissés séduire par toutes les propositions qui pétillaient de ci et de là sur les communes de Trémeheuc, Bonnemain, Lanhélin, Tréverien, Québriac et Dingé. Ces interventions artistiques, préparées depuis des mois par plus d'une cinquantaine d'habitants accompagnés de professionnels, ont véritablement transformé la Bretagne Romantique en territoire artistique !



Ensuite les observateurs sont remontés dans la navette pour vaquer à d'autres merveilleuses propositions artistiques. La journée s'est terminée au café de Trémeheuc, ré-ouvert exceptionnellement pour l'occasion.



Assister le 29 septembre 2012 à une émission en direct de la cour de la ferme des Pratos, date à laquelle la Bretagne Romantique sera peut-être classé au titre des Territoires Artistiques Mondiaux de l'Humanité ??? L'occasion également pour tous de découvrir ou revoir tous les grands moments du projet Objectif 24.

A Québriac, c'est une proposition d'art de rue qui a semé la zizanie dans le bourg. Habillés de bleu, avec comme seul accessoire chacun un cadre... bleu, les 6 comédiens-habitants ont présenté aux observateurs des tableaux vivants : des natures mortes comme les généranius d'une maison de la place, des portraits comme cet homme surpris à la terrasse du café et même la Joconde avec ces deux jeunes filles interpellées dans la rue ! Pour finir en apothéose ce spectacle de rue qui a mis le sourire aux lèvres de tous, Jacques Borde, promu Maire pour l'occasion et sujet principal du dernier tableau vivant, a fini son discours sous un tonnerre d'applaudissements et surtout de couleurs !

www.lespratos.org

FERME
CULTURELLE
ET ARTISTIQUE
LES PRATOS



Association Québriac Marpod

En ce qui concerne notre association, 2012 sera une année de relâche, la délégation roumaine de Marpod ne viendra pas à Québriac au mois de juillet, la conjoncture économique ainsi que la hausse des carburants ne facilitent pas les échanges.

2013, permettra sans doute de se retrouver autour de projets, des pistes se mettent en place pour que ces échanges soient constructifs. Les associations de Québriac et Marpod souhaiteraient, que lors de la venue d'un groupe, une réalisation puisse aboutir. En effet, nous pensons que cela ne doit pas être seulement un voyage touristique, des idées sont lancées maintenant à nous de les appliquer. Après avoir lancé à Marpod, le centre de loisirs, il semble que le principe soit adopté par la commune, Doru le président de l'association de Marpod a réussi à pérenniser ce projet avec une quarantaine d'enfants présents et deux animateurs pour encadrer ces joyeux bambins.

Le 10 juin, en France nous avons des élections législatives. En Roumanie, les habitants se déplaçaient pour élire les conseillers municipaux, nous tenons à féliciter Doru pour son élection au sein du conseil municipal de Marpod après plusieurs essais c'est pour lui la consécration.

Vous pouvez toujours nous rejoindre pour étoffer notre association qui a besoin de se renouveler pour faire perdurer ce qui est entrepris depuis plus de 20 ans.

Rallye du 1^{er} mai

Pour ce rallye nous avons étendu notre périmètre pour nous rendre dans la commune de Bonnemain, cette commune possède une campagne très agréable avec de beaux sentiers. Bien sûr un questionnaire élaboré par les membres du bureau, toujours en rapport avec les lieux à découvrir, permet de s'imprégner de l'histoire locale et du patrimoine.

Des jeux pour se divertir et se détendre ou souvent l'adresse permet de grappiller quelques points au classement. Tous les participants se sont retrouvés à la salle polyvalente de Québriac pour déguster galettes saucisses et recevoir les lots de nos partenaires publicitaires. Rendez vous pour le 1^{er} mai 2013 pour de nouvelles aventures.

Patience et souplesse pour ce jeu du rallye



Queb'Rando

Le 9 septembre 2012

Queb'rando organise sa manifestation annuelle : randonnée pédestre accompagnée sur Québriac et randonnée équestre.

Départ 9h15 randonnée pédestre

Départ 9h00 randonnée équestre

RDV à l'étang des Noës, fléchage à partir du bourg de Québriac.

Restauration possible sur place. Le pot du randonneur vous sera offert.

Renseignements au 06.31.81.93.15

Au cours de cette journée où la convivialité sera à l'honneur, vous pourrez lors de la randonnée apprécier la beauté de nos chemins et constater le travail de débroussaillage fait par les membres de l'association en partenariat avec la municipalité.

Vous pouvez inviter votre famille et vos amis pour leur faire partager cette journée de plein air et de bonne humeur.

Dans le prochain numéro de l'écho québriacois, vous trouverez le compte rendu et des photos de l'activité 2012.



AU BOIS DES LUDES LUDOTHEQUE

Depuis le 23 mars, Au Bois des Ludes a déménagé... En effet, la communauté de communes de la Bretagne Romantique et la commune de Québriac nous permettent de vous recevoir dans un local adapté à La Nouasse-Québriac (derrière la salle polyvalente, en sortie de bourg), sur les mêmes créneaux horaires qu'à Tinténiac. Venez découvrir nos 70 m² aménagés avec un espace "jeu sur place" et une collection de 1.600 références pour tous les âges.

Après l'été, venez faire le plein de bonne humeur pour la rentrée à la ludothèque Au Bois des Ludes. Trois créneaux de permanences par semaine vous permettent de venir jouer en famille ou entre copains et emprunter des jouets et jeux :

le mardi, 10 h - 11 h 30
le mercredi, 16 h - 18 h
le vendredi, 17 h - 19 h



Et découvrez également les cours d'échecs pour débutants et confirmés et le club loisirs adultes (nouveaux créneaux déterminés à la rentrée).

En pratique :

Adhésion familiale : 15 €
Prêt : 1 € / jeu ou jouet pour 3 semaines
Caution : 80 € (chèque non encaissé)

Bel été à tous ! Ludiquement Au Bois des Ludes

Théâtre de Poche bonus#2



Depuis avril 2010, Le joli collectif est à la direction du Théâtre de Poche. Notre projet s'articule tout au long de l'année entre une saison culturelle axée vers le répertoire contemporain et les créations du collectif. Sur le territoire, nous nous attachons à rendre accessible et convivial le Théâtre de Poche rénové, à

développer cet outil en tant que lieu culturel de référence entre tissu urbain et ruralité, et à susciter

une véritable curiosité du public pour les formes contemporaines les plus diverses. C'est dans ce contexte que nous souhaitons impulser un nouveau temps fort pour le spectacle vivant en France. Le festival qui, sous diverses appellations, fit la renommée d'Hédé-Bazouges depuis 1974 demeure un atout culturel majeur sur le territoire et possède désormais une réputation allant bien au-delà des frontières régionales.

Portée par l'envie de perpétuer ce rendez-vous incontournable pour un public acquis et nombreux, la reprise du festival en 2011 a créé la possibilité d'un rassemblement festif autour d'un projet artistique étoffé et complémentaire à nos actions tout au long de l'année.

Nous continuons donc dans cette direction, en proposant encore cette année un festival qui prend en considération nos préoccupations, les implications économiques actuelles, nos envies et nos choix artistiques.

A.C.C.A. Journée pose grillage pour la réserve grand gibier



Une belle allée avec le grillage tendu et fixé



Rémy à l'œuvre avec sa belle invention



Taille des poteaux par M. le Président



Le Cercle d'Ille et Rance

Danses traditionnelles de haute et basse Bretagne

Comme pour la plupart des associations, l'activité du Cercle va être en pointillés pendant l'été. Les rendez-vous hebdomadaires des enfants se terminent le vendredi 6 juillet par une répétition générale, 2 jours avant la grande sortie de Guingamp. Le 8 Juillet, le groupe **enfants et ados** de Québriac, associé au groupe de Bains sur Oust, représentera le département au Bugalé-Breizh (Festival de la Saint Loup Jeunes) à Guingamp. Beaucoup de travail ces dernières semaines puisqu'une 2^{ème} chorégraphie est préparée en commun avec les enfants de Bains sur Oust. Il faut dire que le 27 Mai à Louvigné du désert, lors du regroupement départemental annuel (EMVOD), les enfants et ados ont présenté leur spectacle de l'année pour la grande joie du public et des observateurs. Félicitations pour leurs prestations, ces bons résultats doivent les encourager à persévérer et se retrouver pour partager ces bons moments de détente. Pour les adultes et ados, il y en a eu également cet l'hiver avec parfois des répétitions plus contraignantes pour le groupe animation. Durant l'été et l'automne, les présentations de ce travail en commun génèrent de bons moments d'émotion et de joie lors de nos prestations. (cf. calendrier)



Les activités depuis le Réveillon traditionnel de la Saint Sylvestre : Galette des rois (ouverte à des associations voisines), 2 Fest Deiz à Québriac, 1 Fest Noz à Tinténiac ; activités qui n'ont pas connu le succès habituel : concurrence et signes de temps sans doute puisque malheureusement cette baisse de fréquentation est généralisée. De nombreuses soirées

conviviales partagées avec les groupes de St Méen le Grand, Mélesse, Sens de Bretagne et Tinténiac. Ces regroupements sont très plaisants et, de l'avis de tous, à reconduire. Animations diverses, fêtes d'écoles, de famille et d'associations.

Comme annoncé dans l'écho de décembre, la section musique se met en place mais il reste tellement à faire pour valoriser notre terroir... Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !!! N'hésitez pas à nous interroger, notamment en ce qui concerne la musique celtique (accordéon diatonique, flûte irlandaise, bombarde, cornemuse, etc...)



Calendrier des animations et activités :

- 29 Juillet : Animation enfants et ados à Pleudihen sur Rance
- 5 Août : fête de la moisson à Guipel
- 1^{er} Septembre : Comice du canton de Tinténiac, à Trimer
- 9 Septembre : Marcillé Raoul
- 23 Septembre : Saint Briec des Iffs
- 9 Décembre : Marché de Noël à Mélesse
- Fin Octobre : soirée châtaignes à Québriac
- 4 Novembre : Fest Deiz à Québriac
- 16 Décembre : Québriac (une idée à finaliser)
- 31 Décembre : Réveillon Breton traditionnel

Les chants à danser et les contes sont aussi les bienvenus. En chant à danser, Eléonore Chapon, primée plusieurs fois, fera danser les copines de Québriac et Bains sur Oust le 8 juillet à Guingamp. Durant le 1^{er} trimestre 2012, 5 accordéonistes assidues (+ 4 selon les disponibilités) se sont retrouvées le mardi soir à 20 h 30 à la salle, groupe dirigé par Jacques Caplat de Québriac. Flûte irlandaise : 5 adultes en 2 groupes, le lundi soir à 20 h 30 à la salle ; cours dirigés par Maël Lebreton. 2 enfants le mardi 17 h à Tinténiac. Une convention est signée avec le SIM.

Merci à tous et bonnes vacances !!!

Dates de reprise à retenir :

Rentrée adultes : **Vendredi 7 Septembre à 20 h 30**

Rentrée enfants et ados :

Vendredi 14 Septembre à 17 h

Rentrée adultes débutants :

Jeudi 13 Septembre à 20 h 30

Contacts :

Roger Portier : 02.99.68.08.69 ou 06.10.28.58.94

Catherine Portier : 06.84.61.95.47

ou portiercatherine35@orange.fr

Karine Loisel : 06.72.04.94.12

ou karine.loisel.kl@orange.fr



Félin possible

L'identification des chats obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2012

Savez-vous que l'identification des chats est désormais **obligatoire** ?

En effet, un nouveau texte de loi, dont l'initiative revient à la sénatrice Nicole Bonnefoy, a été voté par nos parlementaires en avril 2011. Celui-ci indique que tous les chats nés après le premier janvier 2012, et âgés de plus de 7 mois, doivent désormais être identifiés.

Il existe 2 moyens d'identification reconnus, qui ont chacun leurs avantages, et leurs inconvénients :

- **la puce électronique** : c'est un microcircuit de la taille d'un grain de riz, implanté au niveau du cou du chat

Avantages :

Elle est infalsifiable, et ne s'altère pas avec le temps. Sa pose est rapide, et ne nécessite pas d'anesthésie.

Inconvénient :

Elle est invisible. Pour vérifier la présence d'une puce électronique, il faut se déplacer chez un vétérinaire ou un refuge disposant d'un lecteur, elle n'est pas visible à l'œil nu. Peu de personnes trouvant un chat font cet effort, bien que ce soit un acte totalement gratuit.

- **le tatouage** : il se fait généralement dans l'oreille du chat

Avantages :

Il est bien visible, et ne nécessite pas de déplacement pour rechercher les propriétaires, un simple coup de téléphone suffit.

Inconvénients :

Il nécessite une anesthésie

Il a tendance à s'effacer partiellement et à devenir illisible au fil des années.

Plus qu'une histoire d'obligation légale, l'identification protège surtout votre chat et vous

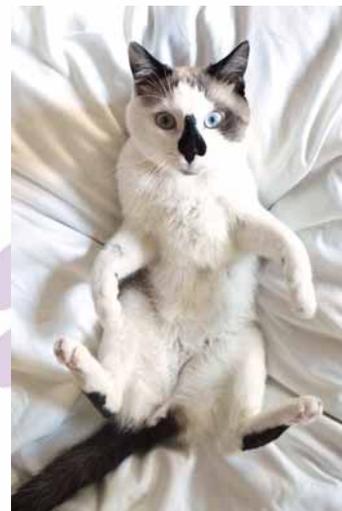
permet de le retrouver plus facilement en cas de fugue, vol, etc.

Les colliers, en plus d'être dangereux (risques d'étranglement, de pendaison...), se perdent ou s'enlèvent très facilement : ils ne constituent pas un moyen d'identification fiable.

Alors si vous aimez votre chat, protégez-le : identifiez-le !

L'association FELIN POSSIBLE se tient à votre disposition (par mail de préférence) pour toute information complémentaire.

Par ailleurs, nous vous informons que nous avons actuellement une centaine de chats, adultes et chatons, disponibles à l'adoption, tous visibles sur notre site internet. N'hésitez pas à remplir un formulaire d'adoption (c'est sans engagement) sur le site de l'association, si vous avez le projet d'adopter ! Nous vous recontacterons dans les plus brefs délais, et vous présenterons les chats disponibles correspondant le mieux à vos attentes et votre mode de vie.



FELIN POSSIBLE
06 28 19 73 84
(messagerie)
asso@felinpossible.fr
www.felinpossible.fr



Cette année nous avons eu le plaisir d'accueillir 34 pêcheurs à notre pêcherie du 8 mai, tout le monde s'est retrouvé dans une ambiance conviviale à l'étang des Étanchets.

Les adeptes de la ligne petits et grands, on fait de belles prises.

Nous vous donnons rendez-vous pour notre fête du 15 Août prochain.

- Pêcherie le matin à l'étang des Étanchet : engagement 7 h 30, début de la pêche 8 h 30

- courses cyclistes dès 15 h

Comité des fêtes du Grand Bois

Divers animations sur le parking « chez Marie Annick »

N'oubliez pas de réserver vos places pour notre traditionnelle cuisse de bœuf auprès de Marie-Annick Robert au : 02 99 68 01 28

Nous comptons sur la présence de tous nos bénévoles pour que cette fête connaisse son succès habituel.

Amicalement et bonnes vacances à tous le bureau





Virade de l'Espoir 2012

En route vers le succès !

Comme chaque année paire, l'association ECM organisera cette année la Virade de l'espoir de Québriac au profit de Vaincre la mucoviscidose. Cette année encore, de nombreuses activités vous permettront de venir soutenir notre combat dans la convivialité et la bonne humeur, avec notamment balade moto, baptême de quad et 4x4, animation musicale, et pour la joie des plus jeunes une structure gonflable.

Grâce à votre participation, la recherche avance et commence enfin à apporter des résultats concrets, avec la mise sur le marché récente d'un médicament baptisé « Kalydéco »®, qui pour la première fois agit sur les causes de la maladie et non sur les symptômes.

Venez nombreux le dimanche 30 septembre à partir de 9h30 sur le terrain de la Nouasse à Québriac pour vaincre ensemble la mucoviscidose !



Le Club

des Aînés Ruraux

Le club des aînés ruraux actuellement se porte bien avec 86 adhérents.

Les activités du mardi :

le scrabble / la belote / pétanque / palets
un bon groupe de marcheurs

...sans oublier notre pique-nique annuel

La composition du bureau a été renouvelée par certains qui avaient décidé d'arrêter.

Merci à tous pour leur bon service.



*J'aime la galette
Savez-vous comment ?*



Au mois de Septembre, une journée est prévue à Cherbourg avec la visite notamment du sous-marin nucléaire « Le Redoutable »...

Inscription auprès de M. Yves Lechault



Saint-Quay-Portrieux mars 2012

Permanences du Maire et des Adjointes

M. Armand CHÂTEAUGIRON Maire	Finances – Economie Urbanisme – Habitat Infrastructures	Vendredi (sur rendez-vous) Samedi 11H00 à 12H00
M. Alain BILLON 1 ^{er} adjoint	Affaires sociales Petite enfance Personnes âgées Transports	Samedi 11 h à 12 h 30 Et sur rendez-vous (*)
M. Louis DENOVAL 2 ^{ème} adjoint	Voirie et réseaux Bâtiments communaux Environnement	Mardi 9H00 à 11H00 Et sur rendez-vous (*)
Mme Patricia HUARD 3 ^{ème} adjointe	Vie associative Sport - Loisirs - Culture Fêtes et cérémonies	Samedi 11 h à 12 h 30 Et sur rendez-vous (*)
M. Jacques BORDES 4 ^{ème} adjoint	Finances - Budget	Sur rendez-vous (*)

* S'adresser au secrétariat

Mairie

Adresse : 5, Rue de la Liberté – 35190 – QUÉBRIAC
Tél. : 02 99 68 03 52 – Email : mairie@quebriac.fr

Ouverture de la Mairie du mardi au samedi de 8 h 30 à 12 h.

Pour plus d'informations,
n'hésitez pas à consulter le site
de la mairie :

www.quebriac.fr



Renseignements utiles

Assistance sociale du secteur : sur RDV. Contacter le C.D.A.S à Combourg

Centre Départemental d'Action Sociale (C.D.A.S) :
Square Émile Bohuon – COMBOURG – Tél. 02 99 73 05 69

ADMR : 2, avenue des Trentes – TINTÉNIAC
Service Personnes Agées : 02 99 68 06 57 - Service Famille : 02 99 23 03 12

Pôle Emploi : 3, Rue de la Mairie – COMBOURG – Tél. 02 23 16 45 45

Déchetterie : Route de Bazouges-sous-Hédé – TINTÉNIAC
Horaires : Lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h 15 - Samedi 9 h / 11 h 45 et 13 h 30 / 17 h 15

H2C

Informatique Services

Assemblage PC
Formations
Dépannage et assistance
Installation à domicile
Consommables et accessoires

Michel LEBULANGER

h2c.infoservices@free.fr

www.h2cinformatique.fr

02 99 45 49 84 - 06 77 93 96 82

H2C Informatique Services - 36, rue de la Liberté, 35190 Québriac

EUURL au capital de 5000 € - SIRET 518 267 695 00014 - RCS 518267695 RM35 - TVA FR 88 518267695



à côté

Le P'tit Plus

ALIMENTATION GENERALE & Produits locaux

Karine Lebulanger

Tél. : 09 51 01 82 02

Portable : 06 86 22 19 51

34, rue de la Liberté - 35190 QUEBRIAC

EUURL au capital de 5000 € - Siret 51227046300015

HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi, Mercredi, Jeudi :

8 h - 13 h 30 • 15 h 30 - 19 h 30

Vendredi et Samedi :

8 h - 13 h 30 • 15 h 30 - 20 h 30

Dimanche et jours fériés :

8 h - 13 h 30

mail : leptitplusquebriac@free.fr

HP énergetik

Plombiers Chauffagistes bois / solaire

La haute performance, l'éthique en plus!

Chaudières Bois
Solaire thermique / photovoltaïque
Plomberie générale
VMC double flux



QUÉBRIAC ● Tél / Fax : 02 99 13 28 94 ● www.hpenergetik.fr



NOUS ACCUEILLONS, SUR RESERVATION,

**POUR LES BAPTÊMES, MARIAGES, REUNIONS DE FAMILLE,
REPAS D'ENTREPRISE, VINS D'HONNEUR...**

TOUS GROUPES DE PLUS DE 10 ADULTES,

LE VENDREDI SOIR, SAMEDI SOIR, ET DIMANCHE MIDI.

Capacité : 45 places assises - Services : Accès handicapés, animaux acceptés,

Les services sont effectués :

Du Lundi midi
au Vendredi midi,
de 12 h à 14 h
et le Samedi soir,
de 19 h 30 à 21 h 30

Nos horaires d'ouverture

LUNDI : de 7 h 30 à 15 h
MARDI : de 7 h 30 à 15 h
MERCREDI : de 7 h 30 à 15 h
JEUDI : de 7h30 à 15 h
VENDREDI : de 7 h 30 à 15 h
SAMEDI : de 15 h 30 à 23 h

12 rue de la Liberté
35190 Québriac

Tél. **02 99 23 08 43**

mail :
bellenger.annelaure@orange.fr